

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université Amar Téliidji**  
**Faculté des Langues et des Lettres**  
**Département de français**



**Mémoire pour l'obtention d'un master en sciences du langage**

**Intitulé :**

Le sens commun dans le discours religieux.

Le cas du sermon de Vendredi.

**Présenté par :**

- **BEN LAHRECH Souria Chahrazed.**

**Dirigé par :**

**M. MORSLI Mahieddine.**

**Devant le jury composé de :**

- **Mme SELT Amel : MCB,**
- **M. KHENIFER Abdelouahid : MCB,**
- **M. MORSLI Mahieddine : MAA,**

**UATL. Présidente.**  
**UATL. Examineur.**  
**UATL. Rapporteur.**

**Année universitaire 2018/2019.**

## **Remerciements**

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Je remercie particulièrement M. Morsli, mon directeur de recherche, pour ses encouragements.

## **Dédicaces**

Je dédie ce travail à tous ceux qui m'ont soutenue et supportée tout au long de mon parcours universitaire.

## Table des matières

Introduction générale.....	8
----------------------------	---

### Partie I

#### « Partie théorique »

#### Chapitre I

#### « Aperçu historique »

Introduction.....	12
-------------------	----

1. Aperçu historique.....	14
---------------------------	----

1.1 Premier moment : la thématisations du sens commun en philosophie classique...	14
---	----

1.1.1 Le sens commun en tant que faculté de synthèse : Aristote.....	14
--	----

1.1.2 Sens commun en tant que Doxa : Platon.....	15
--	----

1.1.3 Sens commun et « on-dit » : Spinoza.....	16
--	----

1.1.4 Sens commun et bon sens : Descartes.....	16
--	----

1.2 Deuxième période : le tournant de la philosophie du sens commun.....	17
--	----

1.2.1 La philosophie du sens commun.....	17
--	----

1.3 Troisième période le tournant pragmatique de la philosophie.....	17
--	----

1.3.1 Sens commun, arrière-plan de connaissance et contexte : Wittgenstein.....	17
---	----

1.3.2 Le paradigme pragmatique : Austin.....	18
--	----

1.3.3 Les sciences du langage : la nécessité d'une pragmatique du sens commun	18
---	----

2 Pragmatique topique.....	19
----------------------------	----

2.1 Définition du sens commun dans la pragmatique topique.....	19
--	----

2.2 Institutions de sens et communauté de sens.....	20
---	----

2.3 La variation du sens commun.....	23
--------------------------------------	----

2.4 Sens commun, doxa et topoi.....	26
-------------------------------------	----

Conclusion.....	28
-----------------	----

### Chapitre II

#### «Outils d'analyse»

Introduction.....	30
-------------------	----

1 La pragmatique intégrée.....	31
--------------------------------	----

1.1 La théorie de l'argumentation dans la langue (TAL) .....	32
--	----

1.2	Définition de la théorie de l'argumentation dans la langue.....	32
1.3	Argumentation linguistique VS argumentation rhétorique.....	32
1.3.1	L'argumentation rhétorique .....	33
1.4	L' Argumentation linguistique.....	33
1.4.1	Arguments et conclusions.....	34
1.4.2	Connecteurs et opérateurs argumentatifs.....	35
1.5	Orientation et sens.....	36
1.6	Topoi.....	37
1.6.1	Topoi d'Aristote.....	37
1.6.2	Topoi dans la Tal.....	37
2	La pragmatique topique.....	38
2.1	Les topoi dans la pragmatique topique.....	39
2.2	Les échelles argumentatives et les échelles normatives.....	40
2.2.1	Les échelles argumentatives .....	40
2.2.2	Les échelles normatives.....	41
2.2.3	Opérateurs/ connecteurs argumentatifs et échelles normatives.....	43
2.2.4	Types de connecteurs.....	45
2.3	Types de topoi.....	46
	Conclusion.....	47
<b>Chapitre III</b>		
<b>« Le discours religieux »</b>		
	Introduction.....	49
1	Présentation de notre corpus.....	50
1.1	Discours religieux.....	50
1.1.1	Discours et texte.....	50
1.1.2	Discours religieux.....	51
2	Doxa et idéologie.....	52
2.1	Idéologie dans le discours.....	53
	Conclusion.....	54
<b>Partie II</b>		
<b>«Partie pratique»</b>		
	Introduction.....	56

1 Analyse des textes.....	57
2 Résultats de l'analyse .....	86
2.1 Topiques religieuses.....	86
2.2 Topiques non-Religieuses.....	87
3 Interprétation .....	89
Conclusion générale.....	92
Références bibliographiques.....	94
Annexe.....	98

# **Introduction**

## Introduction générale

Les récentes recherches faites autours du sens commun ont permis de révéler sa fonction régulatrice de l'activité langagière (Sarfati, 2012, p. 94). En réalité, le sens commun, en tant qu'ensemble de données tenues pour vraies et assumées par une majorité d'individus, assure l'intercompréhension entre ceux-là, et par la même occasion, délimite les frontières entre les communautés discursives selon les croyances et évidences qui la constituent et auxquelles elles adhèrent. Ainsi, le sens commun représente l'ensemble des normes présentes dans un espace et temps donné et ne peut exister en dehors d'une institution de sens et de ses communautés qui se chargent de produire et maintenir ses normes<sup>1</sup>.

Nous portons un intérêt particulier à la notion d'institution de sens en tant que structure qui produit et organise des normes sociales et des normes discursives, donc un sens commun, en rapport à un domaine de savoir précis(Sarfati, 2011, p. 144). Dans le présent travail, nous nous intéressons au discours religieux entant qu'il investit un sens commun permettant son efficacité ainsi que la cohésion entre les membres d'une communauté discursive donnée <sup>2</sup>.Nous nous tournons vers le sermon du vendredi. Nous nous demanderons d'abord de quelle nature est le sens commun investi par ce genre de discours ? Quelles sont les principales topiques et les contenus doxiques sur lesquelles il se construit ? La réponse à cette question, nous permettra de répondre à notre question fondamentale : le sens commun (SC) constitutif de ce discours est-il lié de façon exclusive à l'institution de sens religieuse ? Est-il de nature religieuse ? Ou renvoie-t-il à d'autres institutions de sens, à d'autres discours, politiques entre autres ? Nous emprunterons la notion d'institution de sens à Georges- Elie Sarfati<sup>3</sup>. Dans notre perspective, la saisie du sens commun se fera principalement à travers les notions de doxa et de contenus doxiques que nous redéfinirons dans le cadre de la pragmatique topique développée par Georges- Elie Sarfati.

---

1- Voir infra p. 19

2- Voir infra p. 20

3- Voir infra p. 20

L'évolution de l'institution religieuse, la complexité des rapports qu'elle entretient, dans le monde moderne, avec d'autres institutions, politiques, médiatiques, etc., les enjeux et les attentes des croyants, nous amène à émettre l'hypothèse que le sens commun investi dans le sermon du vendredi ne serait pas lié exclusivement à une institution de sens religieuse. Si l'on considère la complexité d'une formation sociale quelconque, ces textes pourraient par exemple puiser dans les conteneurs de l'institution politique, philosophique, médiatique, etc.

Pour répondre à notre problématique, nous prendrons appui sur la pragmatique topique telle qu'elle a été élaborée par G-E Sarfati où le sens commun constitue un objet d'étude au centre de la réflexion pragmatique. La doxa étant, dans ce cadre, une région du sens commun (Sarfati). Mais aussi en nous référant à la Théorie de l'Argumentation dans la Langue, selon les travaux de Ducrot et Anscombe, qui offrent la possibilité de témoigner de la matérialité linguistique du sens commun à travers la notion centrale de topos.

Le choix du sujet est motivé par le fait que tout ce en quoi un individu croit et tient pour vrai conditionne sa perception du monde, ses actes et paroles. L'aborder sous un angle pragmatique permet de mieux comprendre comment ce phénomène se présente comme rouage du langage. Et par-là même, permet de découvrir les sous-bassement de l'activité langagière enfouis dans une conscience commune. Le discours religieux constitue, à ce titre, un terrain de recherche important. Le sermon de vendredi, de part son importance pour le croyant musulman qui le suit hebdomadairement à l'occasion de la prière de vendredi, nous permet de répondre à ces interrogations.

Ce travail se constitue de deux parties : une partie théorique et une partie pratique. La partie théorie est composée de trois chapitres : dans le premier nous présenterons un aperçu historique du sens commun depuis sa première théorisation en philosophie classique jusqu'à son appropriation par les sciences du langage ; dans le second nous nous pencherons sur la question de la matérialité linguistique du sens commun ; dans le troisième nous aborderons la notion de discours religieux et présenterons notre corpus.

La partie pratique constitue l'analyse des énoncés et leur interprétation dans le but de répondre à notre problématique de départ.

**Partie I :**

**« Partie théorique »**

# **Chapitre I :**

**« Aperçu historique »**

## **Introduction**

La notion de sens commun, d'abord théorisée en philosophie, hérite d'une pluralité de définitions aux frontières si peu déterminées, qu'elles lui confèrent un caractère insaisissable. Et pour cause, cette notion est réinvestie dans plusieurs disciplines et à travers les propos de chercheurs et penseurs dont la terminologie diffère : doxa, rationalité commune, idée reçues, connaissance de premier degré, idéologie, images sociales, lieux commun, préjugés, etc., (Amossy R. , 2002, p. 369). Au-delà de cette pluralité terminologique, le sens commun se rapporte communément aux opinions largement répandues et communément validées.

Afin de lever cette ambiguïté terminologique et surtout déterminer ce en quoi le sens commun s'est constitué comme objet des sciences du langage, il est nécessaire de retracer son évolution conceptuelle. Sarfati rapporte trois points culminants à cette évolution (Sarfati G. E., 2004) : le premier en philosophie, où la référence au sens commun n'est qu'implicite, le second en philosophie du langage, où le sens commun fait explicitement l'objet de l'analyse philosophique ; le troisième moment où la réflexion sur le sens commun traite de ses propriétés pragmatiques. Nous présenterons donc cet aperçu historique de l'évolution du sens commun de la philosophie jusqu'à la pragmatique topique.

## **1 Aperçu historique**

### **1.1 Premier moment : la thématisations du sens commun en philosophie classique**

La notion de sens commun prend son point d'ancrage dans la philosophie classique<sup>4</sup> où deux acceptions différentes s'affrontent dans l'espace antique, et fournissent la plateforme sur laquelle se sont positionnés les penseurs du sens commun à travers les siècles qui ont suivi : le sens commun étant érigé dans une problématique autour de la perception (G.E, 2006, p. 40) ; des lieux communs (topoi) et de l'opinion (doxa) (Amossy R. , 2002, p. 370) a abouti à une confusion terminologique où ces termes sont souvent employés pour désigner le même concept (Amossy R. , 2002, p. 369). A fin de lever cette confusion il sera question de se rapporter aux premières théorisations qui témoignent de l'aspect épistémologique du concept général de sens commun.

#### **1.1.1 Le sens commun en tant que faculté de synthèse : Aristote**

Dans sa problématique relative à la perception du monde externe, Aristote distinguait entre « les sensibles propres » (Cantin, 1961) dont les données sont perçues à travers les organes, et les « sensibles communs » qui sont communs aux premiers. C'est à dire que, si les sensibles propres correspondent chacun à un organe biologique et ne peuvent être perçus qu'à travers un seul sans se confondre à l'exemple des sons qui ne sont perçus qu'à travers l'ouïe, les « sensibles communs » opèrent une synthèse de la somme des données perçues à travers « les sensibles propres ». De ce fait, le terme « commun » se rapporte aux cinq sens dont seule une synthèse permettrait d'identifier ce qui leur est commun à savoir l'objet perçu. La conception du sens commun ainsi conçu comme « une rationalité commune » (G.E, 2008, p. 92) pose la

---

4- SARFATI Georges-Elia (2000), « De la philosophie et l'anthropologie à la pragmatique : Esquisse d'une théorie linguistique du sens commun et de la doxa », Actes de la journée d'étude du 17 mars 2000 du Groupe d'Etudes en Psycholinguistique et Didactique, Cognition, langue et culture, éléments de théorisation didactique, Paris, p.39.

question de la perception qui influence considérablement les théories de la connaissance à travers lesquelles le sens commun sera considéré comme une « faculté organisatrice des données de la perception »(G.E, actes de la journée du 17, 2000, p. 40).

### **1.1.2 Sens commun en tant que Doxa : Platon**

Platon est connu pour ses dualismes notamment où il oppose l'âme et le corps ; l'être et le paraître ; la vérité et le mensonge(Sarfati G. E., 2004). Ainsi, Platon introduit deux modes d'appréhension du monde. Le premier, fait de connaissances, repose sur l'intellect, la réflexion et le savoir (l'épistème) le second, fait de jugements repose sur les croyances et l'opinion (doxa). Ainsi celle-ci relève de l'apparence et est empreinte de jugements, par conséquent elle est une entrave à la connaissance (Amossy R. , 2006) . Et c'est en considérant la philosophie comme l'accès ultime à la vérité que Platon oppose le sens commun (compris comme doxa) à l'épistème (Lafrance, 1982, p. P115).

C'est ainsi que le sens commun est repositionné dans une problématique de la connaissance. Toutefois, doxa et épistème ne sont pas totalement opposés, dans la mesure où la doxa n'est pas synonyme d'ignorance mais servirait plutôt de médiane entre l'ignorance et la connaissance.(Sarfati G. E., 2004).

De la lignée de pensée qui a adopté la vision platonicienne de la doxa découle une approche centrée sur la connaissance(G.E, 2006) . À ce stade, le sens commun et la doxa se confondent encore pour désigner « les opinions » largement répandues et acceptées comme vraies. Ceci alimentera les débats philosophiques sur la doxa et lui confèrera une connotation souvent péjorative sur plusieurs siècles(Amossy R. , 2002, p. 369).

### **1.1.3 Sens commun et « on-dit » : Spinoza**

En se positionnant sur la même ligne de pensée que Platon, Spinoza fait du sens commun une connaissance de premier degré (Sarfati G. E., 2004). Les connaissances du premier degré, dans les propos de Spinoza, relèvent de l'expérience entendue comme l'interaction d'un individu avec les objets qu'il rencontre (Pimbé, 2011, p. 18). De ce fait, le sens commun pour Spinoza n'est pas totalement dénué de la conception aristotélicienne dans la mesure où les données du monde de l'expérience sont avant tout perçues à travers les cinq sens. Néanmoins, pour Spinoza ces connaissances de premier degré sont acquises de manière passive et sont souvent associées à l'opinion, laquelle nous parvient par « ouï-dire » (Sarfati G. E., 2004).

Ce rapprochement entre le sens commun et le « on-dit » nous intéresse particulièrement. En effet, cela s'avère être un aspect substantiel du sens commun dont les données ne se rattachent plus clairement à une quelconque source.

### **1.1.4 Sens commun et bon sens : Descartes**

L'approche cartésienne du sens commun ne suscite pas tant notre intérêt que les retombées philosophiques que celle-ci a engendrées : Dans « discours de la méthode » Descartes posait la question d'une rationalité commune à tous les hommes capable, à elle seule, de mener à une connaissance universelle et ainsi prémunir de l'erreur (Descartes, 2011, p. 1). Le cartésianisme, regroupe sous le sens commun toutes les évidences, certitudes, jugements et croyances suscitant son rejet au profit de la raison, du « bon sens ».

C'est particulièrement ce rejet qui va entraîner nombreuses réponses qui s'érigeront contre le cartésianisme. Ceci nous amène au second moment de l'évolution du sens commun.

## **1.2 Deuxième période : le tournant de la philosophie du sens commun**

### **1.2.1 La philosophie du sens commun**

La deuxième période de mutation du sens commun apparaît sous la forme d'une philosophie de revalorisation du sens commun et ce comme réponse au cartésianisme (Sarfati G. E., 2004). D'abord en France avec le père Buffier puis en Ecosse avec Reid qui marquera la constitution d'une philosophie propre au sens commun (Sarfati G. E., 2004). Celle-ci repose sur l'idée que toute réflexion, qu'elle soit philosophique ou scientifique, se fonde nécessairement sur des prémisses communément et universellement admises (Gueorguieva, 2004, p. 62). La constitution d'une école qui rompt avec l'idée que n'est philosophie que ce qui est dénué d'évidence, certes représente une revalorisation du sens commun dans le discours philosophique mais là où réside l'originalité de Reid, et ce qui nous intéresse, c'est l'intérêt accordé au langage en tant que premier vecteur du sens commun (Chézaud, 1998, p. 124).

Reid reprochait au discours philosophique son manque de clarté, ainsi, la première préoccupation de l'école écossaise était le langage naturel est par-là on entend à la fois la parole dans sa forme la plus spontanée et simple ainsi que l'ensemble des formes langagières comportant une valeur sémantique, langage corporel, symboles culturels (Chézaud, 1998, p. 124). Soit ce qui est compris à la fois par les philosophes et les non-philosophes.

C'est donc qu'à partir de la revalorisation du sens commun par l'école écossaise que l'on a pu mettre en exergue le rapport du sens commun au langage.

## **1.3 Troisième période le tournant pragmatique de la philosophie**

### **1.3.1 Sens commun, arrière-plan de connaissance et contexte : Wittgenstein**

S'appuyant sur les acquis de la philosophie du sens commun, Wittgenstein reconnaît au sens commun sa relation au langage ordinaire. Seulement, dans une problématique toujours centrée autour de l'acquisition du savoir, les propositions certaines du sens commun ne représentent pas la connaissance mais des « préalables »

(Sarfati G. E., 2004). Soit que ces propositions représentent un arrière-plan de connaissances commun à tous. Wittgenstein interroge particulièrement les composants de la langue et ce qui permet d'expliquer les différentes actualisations de ces composants dans différentes significations selon le contexte (Sarfati).

Ainsi le sens commun devient un arrière-plan de connaissances partagés par tous toutefois, cet arrière-plan sert de support quant à l'usage du langage lui-même qui se traduit par « le contexte » dans lequel on fait usage du langage.

### **1.3.2 Le paradigme pragmatique : Austin**

J. L. Austin dans « How to do things with words » a rompu avec la tradition philosophique commune selon laquelle le langage ne servirait qu'à décrire l'état des choses pour le réduire ainsi qu'à son adéquation à la réalité. En introduisant la notion d'acte du langage J-L Austin suggère que le langage est également vecteur d'action (LONGHI, 2008, p. 96)

Austin en révisant sa théorie sur les performatifs, et en introduisant la théorie des performatifs indirect qui sous-tend que toute prise de parole n'est qu'en apparence une assertion d'un fait, rend compte de l'aspect pratique du langage : pour accéder au sens véhiculé par le langage ordinaire, il faudrait dépasser la signification à laquelle on accède par la sémantique pour s'intéresser au rôle que l'on pouvait assigner à toute prise de parole en terme d'intentionnalité (G.E, 2008).

Le sens commun intervient chez Austin pour démontrer que les actes accomplis ou que l'on cherche à accomplir à travers l'énonciation sont détenus et assurés par le savoir que les locuteurs ont de leur propre langue (Austin, 1970). Ainsi le sens commun, loin d'être un simple fait du langage, revêt un caractère régulateur assurant l'efficacité des échanges verbaux, et par-là même devient fondamentalement partagé par l'ensemble des locuteurs.

### **1.3.3 Les sciences du langage : la nécessité d'une pragmatique du sens commun**

L'appropriation du sens commun de la part de la linguistique représente l'élaboration rigoureuse d'une théorie qui se veut détachée de la philosophie (Sarfati

G. E., 2004). Le précédent développement sur l'évolution du sens commun sans cesse repris en philosophie, bien qu'empreint d'un aspect polémique, a certes montré comment une réflexion sur le sens commun a abouti à une réflexion sur le langage. Néanmoins, il n'est jamais le point focal de la réflexion, et ce, même si on reconnaît son antériorité au langage (Wittgenstein) ainsi que son rôle pragmatique (Austin). De ce fait, la pragmatique topique émerge pour en faire un objet à part entière de la réflexion pragmatique.

## **2 Pragmatique topique**

C'est donc en voulant s'éloigner des aprioris philosophiques auxquels la pragmatique topique reprochait de ne pas accorder assez d'intérêt à l'aspect normatif du sens commun qu'elle en fait son objet d'étude. (G.E, actes de la journée du 17, 2000, p. 50) . En effet, Une telle considération du sens commun viendrait à placer le but de son analyse dans une optique pragmatique laquelle offre déjà l'avantage de s'intéresser à l'usage des signes. Mais l'émergence d'une pragmatique qui s'assignerait pour but de décrire les conditions d'usage des signes, offrirait une nouvelle « extension à la pragmatique » (Sarfati G.-E. , 2007, p. 68). Une extension qui, en se penchant sur cet aspect, permet de définir, sans confondre, les notions de : sens commun, doxa et topoi.

### **2.1 Définition du sens commun dans la pragmatique topique**

Prenons comme point de départ cette définition proposée par Sarfati :

« Incidemment, et de manière plus restreinte, le sens commun désigne des savoirs figés ou rémanents, compris comme doxas, relativement à la récurrence tendancielle de ces mêmes pratiques discursives. La stabilisation des attendus du sens commun résulte non seulement de l'incidence du contexte sur la production et l'organisation du sens, mais encore des déterminations que font peser sur les formes discursives les contraintes génériques qui les mettent en œuvre. (Sarfati G. E., 2004).

Cet ensemble de manière de signifier agirait comme contraintes ou « normes » dans les pratiques langagières et ce en déterminant ce qui est acceptable, convenable et

admissible selon la situation de communication dans laquelle apparaissent un ou plusieurs énoncés.

En pragmatique les normes ne sont pas à « ériger en règles » (Rastier, 2008) mais à décrire en termes de leur fonctionnement et interaction (Rastier, 2008). Pour Rastier, l'élaboration d'une linguistique propre aux normes permettrait d'expliquer le passage de la langue à la parole, étant donné que ce passage de « l'abstrait » au « concret » se fait selon des contraintes imposées à la fois par une langue et une communauté données (Rastier, 2008). De ce fait le sens commun est appréhendé comme un phénomène socio-discursif.

D'une part ces marqueurs sociaux se manifestent à travers le langage en tant que savoir partagé sous-jacent à la production verbale et agissant comme normes (Sarfati G. E., 2004). De l'autre, le sens commun est « commun » aux sujets d'une communauté donnée et ne peut donc exister, ni être défini, en dehors de celle-ci

## **2.2 Institutions de sens et communauté de sens**

La pragmatique topique, comme nous l'avons vu, définit le sens commun comme un dispositif de normes propre à une communauté de sens, (Sarfati, 2011, p. 145). Il ne peut donc être appréhendé qu'au sein d'une communauté préalablement définie. Et à son tour, une communauté de sens ne peut exister en dehors d'une institution de sens (Sarfati, 2012, 94). Dans cette partie nous présenterons d'abord la notion d'institutions de sens puis celle de communautés de sens dans le cadre de la pragmatique topique, et ce, afin d'appréhender le sens commun dans notre corpus.

De manière générale, Sarfati définit l'institution comme structure à laquelle on reconnaît le caractère légal, coutumier et organisationnel, ce qui fait fi de la dimension discursive relative à la structure en question. (Sarfati, 2011, p. 143). Rappelons que le sens commun est défini comme phénomène socio-discursif, l'enjeu pour la pragmatique topique est donc de rendre compte à la fois de sa dimension discursive ainsi que sa dimension sociale ou praxéologique. C'est à dire que le concept d'institution est à redéfinir dans un contexte qui admet les normes relatives à une

structure sociale et la manière dont celles-ci déteignent sur le discours. Pour ce faire Sarfati (Sarfati, 2011, p. 144) propose dans un premier temps la définition suivante :

« Ensemble des formes ou des structures sociales édifiées en vue de régir, d'organiser et de sanctionner le développement des pratiques collectives (...) les institutions diffèrent entre elles par le type de savoir et de discours qu'elles mettent en œuvre à des fins d'efficacité interne et externe ».

Ceci nous apprend qu'une institution est détentrice de normes certes, mais ces normes qui la définissent ne peuvent être posées et reconnues qu'à travers le discours. A vrai dire, ces normes sociales, qui appartiennent au monde de la phénoménologie, seront converties en discours, elles sont « sémiotisées » et de là: « une institution de sens se comprend comme la sémiotisation des normes de sa praxis » (Sarfati, 2008, p. 94).

Mais ce n'est pas tout, en plus de prendre compte du contexte d'énonciation, la pragmatique prend en charge la relation des sujets avec les signes dont ils font usage. De ce fait l'institution de sens, dans le cadre de la pragmatique topique, en plus de sémiotiser des normes pratiques et praxéologiques, régit les actes (et paroles tant que celles-ci sont comprises comme actes) des sujets-acteurs qu'elle regroupe (Sarfati, 2012, p.94). À ce titre, le rôle de ces sujets-acteurs dans cette organisation ainsi que la manière dont ils interagissent les uns avec les autres est aussi du ressort de la pragmatique topique. Ceci permet à Sarfati de rajouter:

« Une institution de sens (noté: IS) est un dispositif socio-discursif qui a pour finalité la production ainsi que la pérennisation de normes de pensée, d'expression et d'action auprès des acteurs sujets qui en participent (Sarfati: 2008). Une institution de sens, de ce point de vue, coïncide avec un domaine de pratique, c'est-à-dire qu'elle se subdivise en communautés de sens. »

Donc, d'une part une institution de sens se subdivise en plusieurs communautés de sens, et comme nous considérons que chaque communauté possède son propre SC, cette dernière définition pose la question de la totalité du SC relatif à une formation sociale : si la somme du SC d'une formation sociale représente la somme du SC de

chaque institution et chaque communauté sous-jacente. Mais si l'on considère qu'il existe autant de SC que de communautés de sens (Sarfati, 2011, p. 145) et donc autant d'individus qui s'approprient un sens appartenant à différentes institutions, le sens commun d'une formation sociale est représenté par l'institution dominante (Sarfati, 2011, p. 145). C'est à dire que les normes sémiotisées par une institution dominante dans une formation sociale donnée, seront davantage reconnues et adoptées par le sujet-acteur, quelle que soit la communauté sous-jacente à laquelle il appartient.

D'autre part, une institution de sens est rapprochée à « un domaine de pratique », et ce en raison des normes qui lui sont propres. Et puisque celles-ci se subdivisent en différentes communautés de sens, la distinction entre institution de sens et communauté de sens peut être rapprochée de la distinction entre domaine de pratique et courants appartenant à ce domaine de pratique. Afin d'illustrer cela Sarfati (2012, p. 94), donne l'exemple de la philosophie qu'il considère comme domaine de pratique, donc une institution. Ensuite cette institution possède plusieurs spécialités (comme la métaphysique), celles-ci seront considérées comme des communautés de sens sous-jacentes à l'institution de sens de la philosophie. Ces mêmes spécialités que l'on considère comme communautés peuvent à leur tour se subdiviser en communautés de sens, si l'on considère les différents courants qu'elles peuvent admettre.

Par extension, nous pouvons considérer le domaine de la religion comme une institution de sens, celle-ci fournit les normes directrices à toutes les différentes communautés (comme le couple châtement/récompense). Nous pouvons identifier, pour cette institution, la communauté de sens « monothéiste » puis au sein de celle-ci, la communauté « musulmane » qui peut à son tour se subdiviser en d'autres communautés. L'enjeu pour nous est de déterminer, dans notre corpus, l'organisation de ce sens commun en prenant en compte la complexité de l'organisation institutionnelle qui le sous-tend. De même que de pouvoir identifier et délimiter la communauté de sens à l'origine de ce discours.

### 2.3 La variation du sens commun

Ainsi définies, les institutions de sens ainsi que leurs différentes communautés de sens «forment», chacune, un sens commun qui leur est propre. L'un des mécanismes fondamentalement mis en œuvre dans la formation du sens commun est illustré par la variation de ce dernier (Sarfati G.-E, 2007, p. 76). On reconnaît trois moments d'instanciation ou formations discursives du sens commun : Canon / Vulgate / Doxa (Sarfati G.-E. , 2007, p. 76). La définition de chacun de ces moments s'avère être décisive dans la détermination de tout corpus impliquant l'étude du SC (G.E, 2009, p. 137). De ce fait, nous présenterons les notions de canon, vulgate et doxa avant de pouvoir les transposer sur notre corpus.

Premièrement, le canon désigne les discours fondateurs élaborés par l'institution de sens ou l'une de ses communauté afin d'ériger les normes directrices d'une pratique ou d'une de ses spécialités (Sarfati& Longhi, dictionnaire de pragmatique, 2011, p. 28). Ensuite, la vulgate, second moment d'instanciation du sens commun, représente les discours de transmission des normes préétablies par le canon auquel on peut reconnaître le caractère explicatif et didactique (Sarfati& Longhi, dictionnaire de pragmatique, 2011, p. 177). Enfin la doxa, troisième moment d'instanciation du SC, représente l'ensemble des normes acquises par le biais de la vulgate et « naturalisée » de sorte qu'elles ne font plus directement référence à l'institution de sens qui les a instanciées (Sarfati& Longhi, dictionnaire de pragmatique, 2011, p. 51). A ce stade, il n'est plus question de discours à part entière, mais de « contenus doxiques » pouvant prendre différentes formes (préjugés, représentations sociales, stéréotypes... etc.) (Sarfati, 2011, p. 154).

Dans un tableau, Sarfati présente les différents critères qui caractérisent les topiques à chaque moment de la variation du SC(G.E, 2008, p. 105) :

<b>Moments du sens commun</b>	Topique instituée CANON	Topique transmise VULGATE	Topique naturalisée DOXA
<b>Degré de légitimité Statut discursif</b>	EXPOSÉE (forte)	EXPLIQUÉE (moyenne)	EXTRAPOLÉE (faible)
<b>Régime sémantique</b>	PRODUCTION SOCIOLECTALE	TRANSFERT SOCIOLECTAL	CONVERSION TRANSLECTALE
<b>Portée déictique</b>	INSTITUANTE	INSTITUÉE	DESTITUÉE
<b>Régime d'hétérogénéité</b>	HÉTÉROGÉNÉITÉ CONSTITUTIVE	HÉTÉROGÉNÉITÉ MONTRÉE- MARQUÉE	HÉTÉROGÉNÉITÉ MONTRÉE Non-MARQUÉE
<b>Orientation pragmatique</b>	PROTENSIVE (futur)	TENSIVE (présent)	RÉTENSIVE (passé/présent)
<b>Degré de réflexivité</b>	AUTO-RÉFÉRÉE	CO-RÉFÉRÉE	TÉLÉ-RÉFÉRÉE
<b>Type de saisie</b>	PRÉCOCE (1)	MÉDIANE (2)	TARDIVE (3)

Les topiques désignent l'ensemble des normes de la praxis (G.E, 2008, p. 96).

Le degré de légitimité ou le statut discursif pose la valeur sociolinguistique de chaque mode (LONGHI, 2008, p. 106) : le canon constitue le fondement d'une pratique, les topiques y sont donc exposées ; la vulgate a pour rôle de transmettre ces topiques donc les topiques y sont expliquées ; la doxa repose sur les acquis des topiques dont les topiques sont tombées dans le domaine public. Là où plusieurs topiques de différentes institutions coexistent ne faisant que lointainement référence à l'une ou l'autre, les topiques sont extrapolées.

Le régime sémantique du canon est sociolectal, c'est à dire que sa production est destinée à un groupe particulier (LONGHI, 2008, p. 106) ; la vulgate qui constitue une transmission des topiques canoniques qui sont réactualisées, donc, la vulgate est dans le même sociolecte (LONGHI, 2008, p. 106) ; la doxa, par l'appropriation des topiques résultantes de la vulgate constitue une conversion de celles-ci, elle est translectale.

La portée déictique est ce qui est visé (LONGHI, 2008, p. 106) : le canon constitue le fondement de l'institution il est donc instituant ; la vulgate vise la reprise

des topiques du canon elle est instituée ; la doxa n'en retient que des contenus minimaux elle est destituée.

Le régime d'hétérogénéité « permet d'identifier dans quelle mesure le texte fait fond sur du déjà dit » (LONGHI, 2008, p. 107) : le canon, texte fondateur, est constitutif ; la vulgate qui est la reprise du canon fait donc fond sur celui-ci et en est marquée, la doxa dont les topiques sont destituées de toutes les institutions n'est plus marquée par un quelconque canon.

L'orientation pragmatique rend compte de la visée temporelle des énoncés (LONGHI, 2008, p. 107): le canon fonde les topiques, il porte donc vers le futur et est protensif ; la vulgate en reformulant les topiques canoniques est davantage portée sur le présent, elle est donc tensive ; la doxa peut porter à la fois sur le présent et sur le passé elle est donc rétensive.

Le degré de réflexivité représente la référence générée par un texte (LONGHI, 2008, p. 107): le canon qui représente le premier moment d'instanciation des topiques ne fait référence qu'à lui-même il est autoréférent ; la vulgate en étant marquée par le canon est co-référée ; la doxa qui ne fait référence à une institution que lointainement est télé-référée.

De ce fait, le type de saisie discursive vient rendre compte de la variation du sens commun et de la saisie qu'on a des topiques (LONGHI, 2008, p. 107) : la saisie des topiques canoniques est précoce étant donné qu'il constitue le premier moment de leur instanciation ; la saisie des topiques de la vulgate est médiane étant donné qu'elle représente un transfert ; la saisie de la doxa est tardive parce qu'elle résulte de la naturalisation des topiques de la vulgate.

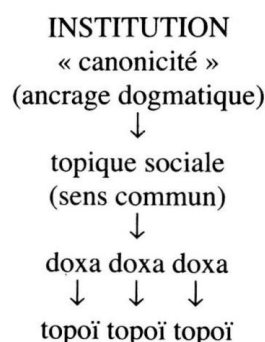
Il apparaît que la détermination du premier mode et du second mode de variation du SC, sont facilement reconnaissables grâce aux critères que nous avons cités, à savoir que le canon est fondateur et que la vulgate est marquée par celui-ci. En revanche le fait que la doxa représente la naturalisation du sens commun d'une institution de sens donnée et par-là même représente la finalité du sens commun de cette même institution pose la première question de déterminer sa matérialité linguistique. Deuxièmement, le fait que toutes les topiques tombées dans le domaine public reposent toutes sur un « déjà-dit » (LONGHI, 2008, p. 107) pose la question de

spécifier de quelle manière l'aboutissement du SC en Doxa fait nécessairement fond sur un arrière plan de connaissance pose la seconde question de déterminer sa dimension interdiscursive ou polyphonique.

#### 2.4 Sens commun, doxa et topoi

D'une part, l'intérêt de la pragmatique topique a été de déterminer ce en quoi le SC devait être pris en charge dans les sciences du langage, de l'autre, elle a mis l'accent sur l'importance de préciser comment ces normes se matérialisent dans la parole.

Le SC se définit par rapport à l'institution de sens et ses différentes communautés qui le sémiotisent. Par ces trois modes de variation, la pragmatique topique a montré comment celles-ci opèrent dans ce sens. S'il existe autant de sens communs que de communautés de sens et comme la doxa représente le dernier mode de variation du SC, le SC se définit comme un dispositif de doxas (LONGHI, 2008). La doxa met en œuvre les topiques de la vulgate et du canon qu'elle a extrapolées et de ce fait, le sens commun propre à une institution de sens y est réduit à des formes minimales et fragmentaires : expression figées, lexèmes, topoi... (Sarfati, 2011, p. 154). Tous ceux-là peuvent témoigner de la doxa, en revanche, si on considère que le SC est sous-jacent à la production verbale, ce savoir commun compris comme normes, revêt le plus souvent un caractère latent, presque inaperçu. Ainsi la pragmatique topique considère les topoi, comme ils ont été élaborés dans la TAL, comme les plus à même de rendre compte de la doxa (Longhi). De ce fait, la doxa fait intervenir, à son tour, un dispositif de topoi. Sarfati résume cela dans le schéma suivant (Sarfati G.-E., 2002, p. 104) :



Inversement, ce sont les topoï qui permettent de rendre compte des doxas, lesquelles témoignent du sens commun propre à une formation sociale donnée et donc révèlent l'institution de sens qui les a sémiotisés.

## **Conclusion**

Le sens commun apparaît d'abord sous une problématique philosophique. Son rapport indéniable au langage le ramène aux sciences du langage. Il offre en réalité une perspective qui met en exergue les normes sous-jacentes à l'acte d'énoncer et à ce titre, devient l'objet d'étude de la pragmatique. La pragmatique topique met l'accent sur cet aspect normatif du sens commun tout en le considérant comme un phénomène socio-discursif. En fait, le SC ne peut exister en dehors d'une communauté de sens laquelle est elle-même rattachée à une institution de sens. Ceci témoigne non seulement de son aspect social mais aussi de sa complexité et de la difficulté à lui astreindre une matérialité proprement linguistique.

# **Chapitre II :**

## **« Outils d'analyse »**

## **Introduction**

Comme nous l'avons présenté dans le chapitre précédent, le sens commun est un phénomène socio-discursif dont la pragmatique doit se charger. En fait, l'arrière plan de connaissances communes aux locuteurs se trouvait limité au contexte encyclopédique. C'est à dire, qu'on lui reconnaissait son appartenance phénoménologique sans pour autant rendre justice à sa matérialité linguistique. Laquelle se manifeste, rappelons-le, à travers les topoï qui sont les plus à même de témoigner de ce sens commun. Nous présenterons donc dans cette partie le cadre théorique qui nous offre la possibilité d'appréhender les topoï d'un point de vue linguistique, à savoir la pragmatique intégrée. Nous définirons ainsi les topoï, leurs principales caractéristiques ainsi que la manière de les identifier.

## 1 La pragmatique intégrée

La pragmatique intégrée, étant tout d'abord une pragmatique, prend en compte les usagers des signes linguistiques tout en s'interrogeant sur l'effet qu'a l'énonciation dans un contexte donné.

Toutefois, pour comprendre comment celle-ci est née et surtout à quoi la pragmatique est intégrée, il convient de rappeler qu'après que celle-ci s'était imposée comme discipline à part entière, certains l'ont envisagée comme le dernier palier de l'analyse linguistique, à l'opposé quelque peu, de la sémantique, notamment Morris et ses disciples comme le démontre ce schéma (Anscombe & Ducrot, 1976, p. 6) :



Cela suppose une linéarité dans le processus analytique de sorte que l'on ne puisse interroger l'aspect pragmatique du langage qu'à partir des résultants sémantiques, eux même obtenus à partir de l'examen syntaxique d'un énoncé. Soit, que la syntaxe, la sémantique et la pragmatique représentent chacun un palier distinct. Or, la pragmatique intégrée d'Anscombe et Ducrot démontre qu'il est possible de déceler du pragmatique à partir de la sémantique (Anscombe & Ducrot, 1976, p. 7). Soit, que la langue comporte, en plus d'un contenu informatif, un contenu pragmatique inscrit en elle, dans ses composants, indépendamment du contexte énonciatif.

La valeur informative est assurée par la sémantique, soit calculée à partir de la somme des composants de la langue seule et représente donc la signification. La valeur pragmatique ou rhétorique quant à elle représente d'une part la dimension de l'action laquelle se traduit à travers les actes du langage et de l'autre le sens implicite (Moeschler, 1995, p. 24).

Dire qu'il existe du pragmatique à partir de la sémantique reviendrait à dire que la valeur pragmatique d'un énoncé tient en partie dans les composants de la langue (à l'exemple des verbes performatifs) (Moeschler, 1995, p. 25). Donc la pragmatique intégrée cherche à déterminer l'aspect pragmatique renfermé dans la langue. Ce qui nous amène à la théorie de l'argumentation dans la langue.

### **1.1 La théorie de l'argumentation dans la langue (TAL)**

La théorie de l'argumentation dans la langue (TAL) représente la thèse principalement soutenue par la pragmatique intégrée (Amossy R. , 2006, p. 47). C'est à travers cette élaboration que les topoï prennent tout leur sens. Dans cette partie nous présenterons les principaux concepts de la TAL.

### **1.2 Définition de la théorie de l'argumentation dans la langue**

Il faut préciser que dans le cadre de pragmatique intégrée, le terme «argumentation» est foncièrement différent de son acception usuelle : Anscombe et Ducrot remarquent que certains énoncés comportent en eux une indication quant à la suite qu'ils imposent d'une certaine manière. C'est à cela que tient l'argumentation dans la TAL : C'est cette orientation, dans un enchaînement discursif, que le lexique impose indépendamment du contenu informatif qu'il véhicule (Sarfati& Longhi, 2011, p. 106).

### **1.3 Argumentation linguistique VS argumentation rhétorique**

En réalité les topoï apparaissent déjà dans la réflexion aristotélicienne autour de l'argumentation. Par conséquent, il est nécessaire d'y revenir dans le but d'avoir une vue d'ensemble sur le concept de topoï.

### **1.3.1 L'argumentation rhétorique :**

Pour tout un chacun, l'argumentation désigne les différentes techniques employées dans le but d'influencer son auditoire (Plantin, 2005, p. 38). Cette conception sera reprise sous la dénomination d' «argumentation rhétorique» initiée par la réflexion Aristotélicienne (Ducrot O. , 2009, p. 144).

Pour Aristote, argumentation et rhétorique sont des synonymes employés pour désigner les différents moyens verbaux qui visent à faire adhérer son auditoire (Plantin, 2005). En fait, la réflexion aristotélicienne sur l'argumentation tend à dresser l'étroit lien qui existe entre le raisonnement et le langage (Plantin, 2005) où l'énonciateur a recours à certaines prémisses vraisemblables pour tirer des conclusions elles-mêmes allant de soit (Plantin, 2005). Ceci rapproche l'argumentation, au sens d'Aristote, du syllogisme et permet d'envisager les arguments comme des propositions visant à induire un raisonnement binaire.

En soi, le raisonnement rhétorique, donc le syllogisme, fait intervenir trois propositions, de sorte que les deux premières soient connues, et la dernière conclue, exemple :

P1 : Toute mauvaise action est punie.

P2 : Le vol est une mauvaise action.

P3 : Donc, le vol est puni.

### **1.4 L'argumentation linguistique**

Bien que Ducrot et Anscombe refusent de rapprocher l'argumentation du raisonnement, la référence à la réflexion d'Aristote est d'autant plus apparente lorsqu'on considère premièrement, que les travaux de la TAL se sont d'abord penchés sur le connecteur « donc », deuxièmement, qu'on y considère l'acte d'argumenter comme celui d'orienter. En fait, l'acte d'argumenter, selon Ducrot et Anscombe, est non seulement l'acte d'orienter la suite de son énonciation ou la réponse de son auditoire, mais aussi c'est l'acte principalement visé par toute énonciation. (Anscombe & Ducrot, 1976, p. 12) Et c'est à cela que tient la valeur pragmatique

d'un énoncé, autrement-dit étudier l'argumentation dans la langue reviendrait à déterminer ce en quoi la langue comporte en elle l'orientation de son propre sens.

En réalité, déterminer l'orientation du sens d'un énoncé revient à déterminer la suite qu'il appelle, pour reprendre les termes de Ducrot: « Dire qu'une phrase a valeur argumentative, c'est dire qu'elle est présentée comme devant incliner le destinataire vers tel ou tel type de conclusion» (Ducrot, 1980, p. 12) soit que l'analyse pragmatique d'un énoncé revient à déterminer pour quelle conclusion un énoncé ou un fragment d'énoncé est argument. Nous essayerons, dans ce qui suit, de définir les notions d'argument et de conclusion.

#### **1.4.1 Arguments et conclusions**

Le choix du terme «argumentation», bien qu'il prête à confusion, n'est pas fortuit : de fait, l'argumentation en rhétorique, au delà des discours de la plaidoirie, portait davantage sur les arguments introduits par « donc » (Ducrot O. , 2009, p. 144). Ceci a amené la TAL à se pencher sur les suites d'énoncés que ces conjonctions permettent d'introduire sans pour autant se préoccuper de leur aspect rhétorique. Donc, disons pour l'instant, que la valeur pragmatique d'un énoncé est renfermée dans le lexique comme « donc » ; « puisque »..etc. et ceux qui endossent le même rôle. Ceci étant illustré par la remarque de Ducrot :

« Mais nous nous sommes aperçu de deux choses. D'une part, que dans ces enchaînements en "donc" la conclusion contient en elle-même le sens de l'argument dont elle est issue et inversement que le sens de l'argument contient en lui-même le fait que l'argument soit utilisé pour une certaine conclusion. » (Ducrot 2009 P 143)

C'est à dire que l'argument est dit argument lorsqu'il comporte en lui un élément linguistique porteur d'une valeur pragmatique soit une indication permettant d'aboutir à la conclusion. De même, la conclusion est considérée comme telle si l'on peut déceler à partir de l'argument un indice justifiant son induction. Ducrot (Ducrot O. , 1983, pp. 12 - 13 ) donne deux exemples :

1) Il n'est que 8h , inutile de te presser.

L'argument « il n'est que 8h » comporte une indication sur la conclusion qu'il introduit, « ne que » permet en effet de marquer une restriction qui est, ici, relative au temps. Ainsi la conclusion « inutile de te presser » a déjà été indiquée par l'argument lui même

2) Cette voiture est bon marché, donc tu devrais l'acheter

Dans ce cas, l'élément « donc » corrèle le prix d'un objet, introduit dans l'argument par le segment « bon marché » et la recommandation de son achat présente dans la conclusion « tu devrais l'acheter ».

Ceci illustre parfaitement le fonctionnement relatif à l'enchaînement argumentatif : les indications sur le passage de l'argument à la conclusion sont renfermées dans le lexique. Identifier un enchaînement argumentatif reviendrait à identifier ces éléments lexicaux qui portent en eux des indications pragmatiques. Intéressons-nous maintenant à ces éléments linguistiques porteurs d'une valeur pragmatique.

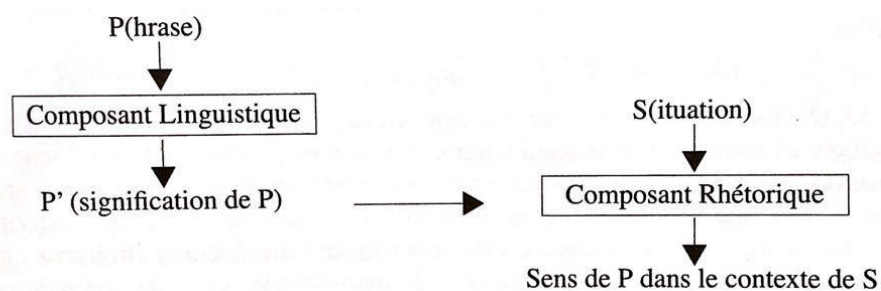
#### **1.4.2 Connecteurs et opérateurs argumentatifs**

Dire que le lexique renferme en lui une valeur pragmatique ne veut pas forcément dire que cette valeur pragmatique est argumentative : les actes illocutoires sont en partie encodés dans les signes linguistiques à l'exemple des verbes performatifs « conseiller », « pardonner », « inviter » qui, par le simple fait d'être énoncés, accomplissent l'acte en question. Or, dès que l'on parle de valeur argumentative, ce sont les termes comme « donc » « cependant » « même » « aussi » « peu » ...etc., qui sont les plus à même d'orienter l'enchaînement discursif et donc de témoigner de la valeur argumentative d'un énoncé. Ceux-là sont appelés opérateurs argumentatifs ou connecteur argumentatifs selon le rôle qu'ils endossent (Bracops, 2010, p. 201): les opérateurs argumentatifs agissent sur le contenu propositionnel ; les connecteurs argumentatifs servent à relier des actes illocutoires différents.

Sauf que, ces éléments du lexique ne permettent pas à eux seuls de déterminer l'orientation du sens d'un énoncé, il faut nécessairement faire intervenir un tiers (Bracops, 2010, p. 178). Mais avant de s'y intéresser il est nécessaire de remettre la notion de sens dans ce contexte.

### 1.5 Orientation et sens

Dire que l'analyse pragmatique d'un énoncé tient à la détermination du sens qu'il permet à l'énonciation de prendre ne permet pas de percevoir l'étendue de la théorie de l'argumentation dans la langue. En fait, le sens d'un énoncé ne se limite pas à son orientation et ne repose pas uniquement sur les éléments de la langue. En réalité, la détermination du sens est un processus similaire à un « calcul » : Anscombe et Ducrot présentent « la machinerie du sens » (Sarfati G.-E. , 2002, p. 57):



Lorsqu'un énoncé est produit, il est constitué de marqueurs permettant d'assurer l'enchaînement discursif de manière à orienter la réponse de son interlocuteur. À fin de déterminer le sens d'un énoncé certaines indications sont intralinguistiques et sont identifiées en tant que « composants linguistiques » (Ducrot O. , 1969, p. 30) d'autres indications ne relèvent pas de la langue mais des circonstances de l'acte d'énonciation et sont des « composants rhétoriques » (Ducrot O. , 1969, p. 30). C'est de cette manière là que le sens d'un énoncé est « calculé ».

Plus haut, il a été dit que les opérateurs et connecteurs argumentatifs ne permettent pas à eux seuls de déterminer l'orientation de l'énoncé et donc son sens. La situation non plus ne permet pas cela, hormis qu'elle endosse le rôle de spécification et non d'orientation. En vérité, il existe un intermédiaire entre le composant linguistique

et le composant rhétorique qui assure la recevabilité du passage d'un argument à une conclusion. Ces intermédiaires sont les *topoi*.

## **1.6 Topoi**

En accordant aux *topoi* la place d'intermédiaire dans la machinerie du sens, soit un élément indispensable à la réalisation d'un énoncé dit « valide » et « recevable », les *topoi* deviennent garants de tout acte d'énonciation quel qu'il soit.

### **1.6.1 Topoi d'Aristote**

Si on emprunte à Aristote les termes d'argumentation et de *topoi*, celui d'enthymème est tombé en désuétude. Paradoxalement, toute la théorie de l'argumentation, prise comme processus de raisonnement syllogistique, repose sur des *topoi*, lesquels regroupent non pas des classes d'arguments mais plutôt des enthymèmes (Plantin, 2005, p. 40). Ceux-là sont des propositions irréductibles, issus d'un raisonnement logique. C'est à dire, qu'évoquer une de ces proposition, « qui va de soi » revient systématiquement à lui astreindre une seconde proposition éventuellement déductible à partir de la première (Plantin, 2005, p. 40).

Autrement dit, pour faire simple, les *topoi* ou les lieux communs, dans la conception Aristotélicienne, sont des principes généraux garantissant l'efficacité d'un plaidoyer ; ils servent de classe d'enthymèmes, soit qu'ils regroupent maintes propositions issues d'un raisonnement logique ; leur validité tient au degré de son acceptation par les individus d'une communauté donnée.

Nous garderons de cela que les *topoi* sont des principes généraux communs à une majorité donnée.

### **1.6.2 Topoi dans la Tal**

La TAL définit les *topoi* comme « des garants » de l'enchaînement argumentatif (Anscombe J. C., 1995, p. 190). C'est à dire, dans les termes de Ducrot et d'Anscombe, les *topoi* ne sont plus des classes d'arguments mais des garants de l'argumentation, argumentation qui consiste à dire pour quelle conclusion un énoncé est argument. Les *topoi* orientent cet argument vers une classe de conclusions

potentielles que seul un topos invoqué permet de sélectionner, en réalité, un topos mets en relation deux gradations pouvant se traduire par « plus (+ ) » ou « moins (-) » (Ducrot O. , 1983, p. 14). Pour illustrer cette idée, reprenons le précédent exemple :

1) cette voiture est bon marché, donc tu devrais l'acheter

Rappelons que nous avons identifier le segment « cette voiture est bon marché » comme argument pour la conclusion introduite par donc « tu devrais l'acheter », ici le passage est garanti par un tiers, qui est un topos : « plus quelque chose est bon marché + il est recommandé de l'acheter » ou « moins quelque chose est bon marché – il est recommandé de l'acheter »

En ce qui est du « commun » il tient justement en ce que cette vraisemblance à laquelle renvoie le topos est représentative de la collectivité (Ducrot O. , 1983). Autrement dit, en ce qui nous concerne, les topoï représentent des lieux communs de savoir représentatifs du sens commun circulant dans une communauté de sens telle que nous l'avons préalablement défini.

À partir de là, nous considérerons tous les énoncés d'après leur dynamique argumentative (A-C) à fin de rendre compte des topoï et donc du sens commun qui leur est sous-jacent.

## **2 La pragmatique topique**

Nous avons précédemment défini la pragmatique topique, selon les propos de Sarfati, comme étant la discipline qui prend en charge le sens commun d'après sa dimension linguistique(G.E, 2008, p. 93); un sens commun en circulation dans une communauté de sens donnée, fait de croyances culturelles, structure et organise les pratiques quelles qu'elles soient.

L'hypothèse que soutient la pragmatique topique est que ces représentations culturelles sont non seulement sous-jacentes aux pratiques langagières mais surtout, que ces représentations se matérialisent sous forme de faisceaux de topoï. C'est pourquoi, nous avons présenté la conception des topoï usuellement adoptée en science du langage. Or, même si la pragmatique intégrée offre la possibilité d'aborder les topoï dans un contexte pragmatique, en leur donnant le rôle de structurants de l'acte

langagier, les topoï ne sont en réalité qu'effleurés et ne constituent pas la thèse principale de la Tal. Certains aspects de leur nature sont aussi négligés tel que leur rapport à la praxéologie ou encore à la doxa, choses qui seront abordées dans les points qui suivent.

## **2.1 Les topoï dans la pragmatique topique**

En science du langage, si l'on devait considérer les topoï uniquement dans une problématique de l'énonciation, ils seront définis en tant que « principes argumentatifs » comme l'entendent Anscombe et Ducrot. Or, Sarfati démontre que cette théorie néglige l'aspect praxéologique des topoï, c'est à dire que la dimension de l'action n'est pas abordée. Les topoï devraient témoigner du système de normes culturelles et praxéologiques qui constituent le sous-bassement des activités langagières.

Rastier définit les topoï comme des « axiomes normatifs socialisés » (G.E, 2008, p. 97). C'est à dire des évidences et représentations pouvant être empruntées de jugements et qui versent dans une dimension de « l'action ». On y reconnaît certes le rôle normatif des évidences dans une société mais ils ne sont appréhendés que de leur point de vue praxéologique. Autrement dit, les topoï dans les propos de Rastier, même si on reconnaît leur nature axiologique, ne sont toujours pas approchés selon une vue d'ensemble.

Les topoï, d'après la pragmatique topique, revêtissent une définition à mi-chemin entre les deux dernières, ils ne sont ni totalement l'un ni exclusivement l'autre (G.E, 2008, p. 97). Rappelons que le réel apport de la pragmatique topique a été de délimiter clairement les notions de sens commun, doxa et topoï, qui jusque là se confondaient sans cesse. Autrement dit, les topoï ne prennent leur sens qu'une fois ces trois concepts redéfinis.

Les topoï en pragmatique topique ne peuvent être détachés de la notion de doxa, elle même constituant à son tour une région du sens commun (LONGHI, 2011, p. 70). Rappelons que le sens commun d'une communauté donnée représente l'ensemble des normes en circulation dans un espace et un temps relatif aux sujets de cette même communauté. La doxa qui est une région de ce sens commun, est en fait le troisième

moment d'instanciation du sens commun. C'est à dire que la doxa consiste en ces normes acquises à partir de la vulgate, elles-mêmes acquises à partir du canon.

Donc avant d'être « destitués au public » (LONGHI, 2008, p. 142) c'est à dire que ces normes ne puissent plus être rattachées à une quelconque institution, elles passent nécessairement par le « canon » et la « vulgate » lesquels doivent être nécessairement énoncés. De ce fait, les topoï sont « des normes sémiotisés de la praxis » soit que les topoï représentent les perceptions et pratiques culturelles, sémiotisées donc énoncées puis destituée à l'échelle publique.

Ainsi définis, les topoï sont les plus à même de témoigner du sens commun en circulation dans une communauté de sens donnée. Certes, nous avons précédemment décidé de nous appuyer sur les topoï tel qu'ils viennent dans la TAL, mais comme nous venons de le démontrer, les topoï dépassent largement le simple opérateur argumentatif. De ce fait nous nous présenterons ce que la pragmatique topique apporte davantage à la théorie des topoï.

## **2.2 Les échelles argumentatives et les échelles normatives :**

### **2.2.1 Les échelles argumentatives :**

Dans la théorie de l'argumentation dans la langue, tout énoncé compte en lui une indication linguistique sur la suite qu'il veut faire admettre. Il arrive parfois que plusieurs arguments cherchent à faire admettre une seule et même conclusion (Bracops, 2010, p. 178) à ce moment là nous parlons de « classe argumentative ». À fin de définir ce concept, Ducrot suppose qu'un sujet, cherchant à faire valoir un point de vue, admet des propositions telles que P et P' qui sont toutes deux en faveur d'une conclusion C. Si ce même locuteur admet que P' est argument plus fort que P ils seront classés sur une échelle argumentative orientée (Bracops, 2010, p. 178). Ducrot, (1980, p.16) donne l'exemple de « Pierre est venu à la réunion » et « même Pierre est venu à la réunion ». Si ces deux arguments concourent à faire admettre la conclusion « la réunion a été un succès », la seconde proposition « même Pierre est venu » représente un argument plus fort que « Pierre est venu ».

Donc une classe argumentative regroupe les arguments « potentiels » pour une autre classe de conclusions « potentielles ». Ces arguments-là seront classés selon leur force et sur une échelle argumentative, certes, mais seul le sujet parlant est responsable de ce classement (Ducrot, 1980, p.16). En effet, ce processus de sélection et de détermination est relatif à chaque individu qui décrète un argument plus fort qu'un autre selon son identité, idéologie, appartenance sociologique et même par la situation de communication (Ducrot, 1980, p16). Autrement dit, le classement des arguments sur une échelle argumentative témoigne d'un sens commun sous-jacent à l'activité langagière dans la mesure où cela intervient dans la production comme dans l'interprétation des énoncés.

### 2.2.2 Les échelles normatives

Sarfati en reprenant à la TAL le concept d'échelles argumentatives remarque que celles-ci opèrent sur un dispositif de « valeurs » (Sarfati G.-E. , 2002, p. 59). Ces valeurs-ci, faites principalement de jugements, représentations et croyances, sont déjà en circulation dans une communauté de sens donnée et par conséquent sont normatives.

Afin d'illustrer ce dernier point, reprenons l'exemple de Ducrot :

E1 : Il fait beau, sortons !

Ici, le beau temps est présenté comme un argument admettant la conclusion « sortons » que l'on pourrait représenter comme : Puisque A donc C. Cela dit le passage de A à C est assuré certes par un topos mais celui-ci fait intervenir une valeur dans le cas présent le bonheur engendré par le temps qu'il fait et que l'on paraphraserait « le beau temps entraîne le bien être de sortir ». Les topoï qui garantissent cet enchaînement prennent le schéma quaternaire suivant :

/+ il fait beau +il est agréable de sortir/

/-il fait beau – il est agréable de sortir/

/+il fait beau –il est agréable de sortir/

/-il fait beau +il est agréable de sortir/

Dans l'énoncé précédent les topoï effectivement activés sont les suivants :

/+ il fait beau +il est agréable de sortir/

/-il fait beau – il est agréable de sortir/

Or, « le beau temps » tout comme « le bien être » sont deux notions bien trop relatives, soit que celles-ci font nécessairement intervenir des jugements de valeurs sans lesquels le passage  $A < C$  ne saurait se faire. Pour illustrer cela reprenons l'exemple de Sarfati (Sarfati, 2002, p. 58) :

E2 : c'est bien de marcher longtemps quand il fait beau

A fin de mettre en relation le climat avec la marche, le locuteur fait intervenir deux échelles normatives supposées faire correspondre la qualité du temps avec la quantité de la marche de sorte à obtenir l'échelle suivante(Sarfati, 2002, p. 59)



D'une part la constitution de cette échelle suppose la reconnaissance des valeurs associées à des « échelles normatives » (Sarfati, 2002, p. 59) elles mêmes relatives à une communauté de sens ; De l'autre elles nous permettent de rendre compte des topoï qui prennent cette forme

/ + il fait beau + il est recommandé de marcher dehors/.

/ - il fait beau - il est recommandé de marcher dehors/.

/ + il fait beau - il est recommandé de marcher dehors/.

/ - il fait beau + il est recommandé de marcher dehors/.

Les deux topoï invoqués dans l'énoncé E2 sont les deux premiers. Il peut paraître insensé que les deux derniers topoï puissent exister dans une communauté quelconque, mais supposons qu'un médecin s'adresse à un patient suivant un traitement photosensibilisant :

E3 : Evitez de vous exposer au soleil trop longtemps.

Sachant que le soleil est associé au beau temps, cet énoncé vient invoqué le topos

/+il fait beau – il est recommandé de marcher dehors/

/- il fait beau + il est recommandé de marcher dehors/.

Ces deux exemples illustrent parfaitement l'aspect normatif qu'a le sens commun à la fois sur les pratiques discursives mais aussi socioculturelles. Cette apparente contradiction est loin d'être problématique, en réalité, c'est ce qui permet de témoigner des différents sens commun relatifs aux différentes communautés de sens qui existe dans la nature.

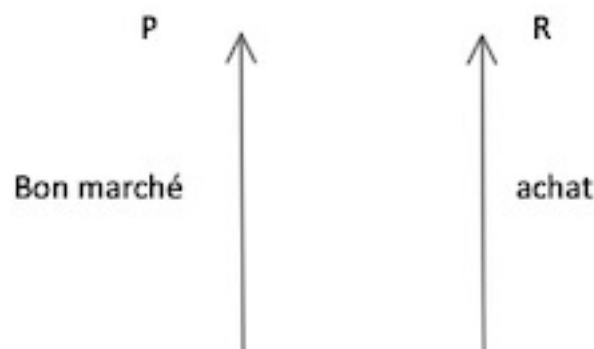
### **2.2.3 Opérateurs/ connecteurs argumentatifs et échelles normatives**

La théorie de l'argumentation dans la langue consiste à déterminer l'orientation du sens. Une orientation présente dès le stade sémantique, c'est à dire dans les composants même de la langue. On appelle ces composants qui portent une valeur pragmatique et permettent d'orienter l'enchaînement discursif des opérateurs et des connecteurs argumentatifs (Bracops, 2010, p. 201). Ce sont ces termes qui permettent de réguler la dynamique argumentative en donnant des indications sur les conclusions à partir des arguments.

Les opérateurs agissent au sein d'une proposition, se faisant, ils déterminent la force argumentative de l'énoncé. Disons qu'ils se représentent sur une échelle argumentative comme : même ; ne.... pas ; ne ....que ; presque ; déjà ; encore ; peu ; un peu... etc. Ducrot les définit de cette manière : « Un morphème X est un opérateur argumentatif s'il y a au moins une phrase P telle que l'introduction de X dans P produit une phrase P', dont le potentiel d'utilisation argumentative est différent de celui de P » (Ducrot O. , 1983, p. 25). Ils n'entrent pas dans une perspective d'enchaînement,

cependant ils offrent certaines délimitations pragmatiques. Ils permettent d'activer une échelle argumentative et par la suite déterminer la première orientation de celle-ci. Ils dirigent vers une classe de conclusions en excluant d'autres : Pierre a à peine X somme d'argent, dirige vers une conclusion Pierre est pauvre, de sorte que la conclusion « Pierre est riche » est exclue par l'emploi de l'opérateur « à peine ».

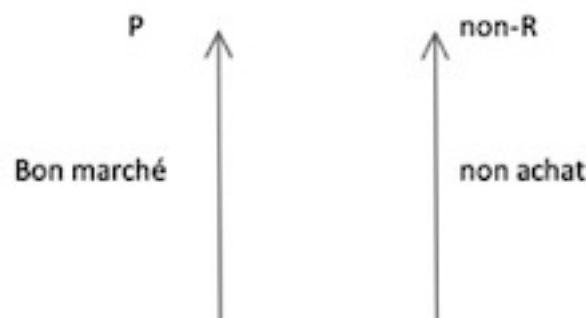
Les connecteurs en revanche servent à relier deux énoncés l'un dit argument l'autre conclusion ; ce sont donc ceux-là qui permettent au processus interprétatif de prendre tout son sens, ils enclenchent le mécanisme argumentatif. Ducrot les définit comme « des signes qui peuvent servir à relier deux ou plusieurs énoncés, en assignant à chacun un rôle particulier dans une stratégie argumentative unique » (Ducrot O. , 1983, p. 9). Ceux là sont par exemple les connecteurs : donc, mais, car, même, puisque ... etc. Ils permettent de relier deux énoncés dans un enchaînement argumentatif faisant de l'un un argument pour le second qui sera la conclusion. Comme ils font correspondre deux énoncés sur deux échelles argumentatives, ils permettent de définir l'orientation de celles-ci. Afin d'illustrer ceci, Ducrot donne l'exemple de « cette voiture est bon marché ; tu devrais donc l'acheter » (Ducrot O. , 1983, p. 9), ici donc fait correspondre le prix de la voiture avec la recommandation de l'acheter :



Et comme ce sont les qui garantissent le passage de l'argument « la voiture est bon marché » avec la conclusion « il est recommandé de l'acheter », le connecteur « donc », les ayant mis en correspondance, nous permet de dévoiler le topos « + quelque chose est bon marché + il est recommandé de l'acheter » ou « - quelque chose

est bon marché – il est recommandé de l’acheter » sous-jacents à l’énoncé de départ. Donc permet ainsi la sélection de topoï concordants.

Admettons que l’énoncé: « la voiture est bon marché mais tu ne devrais pas l’acheter », le recours au connecteur argumentatif « mais » montre que l’argument s’oppose à la conclusion (Ducrot O. , 1983, p. 12), où du prix de la voiture grâce au connecteur « mais » introduit la conclusion non-r, soit qu’il annule la recommandation de l’achat :



*Mais* a permis d’opposer l’argument et la conclusion, permettant de dévoiler les topoï garants d’un pareil enchaînement tels que « + le prix de quelque chose est bon marché – il est recommandé de l’acheter » « - le prix de quelque chose est bon marché + il est recommandé de l’acheter », donc *mais* permet la sélection de topoï discordants.

Le fait que des éléments appartenant à la même catégorie « connecteurs argumentatifs » montrent un comportement différent amène systématiquement à les diviser en sous-catégorie. De ce fait nous nous intéresserons particulièrement aux types de connecteurs.

#### 2.2.4 Types de connecteurs

Les connecteurs argumentatifs sont classés selon leur rôle dans l’enchaînement argumentatif : ceux qui permettent de mettre en correspondance l’argument et la conclusion selon les mêmes échelles argumentatives seront des connecteurs co-orientés (Bracops, 2010, p. 178) comme : donc, car, par conséquent, puisque...etc. ; ceux qui placent l’argument et la conclusion selon des échelles opposées seront des connecteurs anti – orientés (Bracops, 2010, p. 179) comme : mais, néanmoins, par

contre ... etc. Le rôle de ces deux là nous intéresse particulièrement du fait qu'ils explicite la dynamique argumentative, mais aussi en ce que leur type permet de dévoiler les topoï qui garantissent la validité de l'enchaînement en question.

Sauf que, parmi ces deux types que nous avons identifiés d'autres connecteurs qui agissent de manière opposée. Ainsi nous reconnaissons : les connecteurs qui permettent d'introduire des conclusion comme : mais, donc, par conséquent... : et ceux qui permettent d'introduire un argument et de ce fait inverse la position de l'argument et de la conclusion: car, puisque, même ...

### **2.3 Types de topoï**

On divise les topoï en deux catégories :

1- les topoï concordants : ceux-là sont ceux qui ont un schéma tel que ( +P + Q) et ( - P – Q), ils sont donc représentés sur deux échelles normatives co-orientées, lesquelles sont introduites par les connecteurs comme: donc, parce que... etc. On dira donc que ces topoï sont des topoï concordants :

/ + il fait beau + il est recommandé de marcher dehors/.

/ - il fait beau - il est recommandé de marcher dehors/.

2- les topoï discordants : ceux-là sont ceux qui ont un schéma tel que ( +P – Q) et ( - P +Q), ils sont donc représentés sur deux échelles normatives anti-orientées, lesquelles sont introduites par des connecteurs argumentatifs comme : mais, cependant... etc.

On dira donc de ces deux topoï qu'ils sont discordants :

/+il fait beau – il est recommandé de marcher dehors/

/- il fait beau + il est recommandé de marcher dehors/.

## **Conclusion**

Les topoï témoignent du sens commun dans sa forme la plus banalisée. Ces principes généraux prennent le rôle d'intermédiaires entre un argument et une conclusion en en garantissant l'enchaînement. Ils apparaissent dans un schéma binaire faisant correspondre des échelles normatives. Ces échelles-là, grâce au connecteur sollicité, permettent de déterminer les topoï effectivement activés par l'énoncé. De ce fait, l'analyse topique d'un corpus se doit, dans un premier temps, de délimiter les frontières de l'enchaînement argumentatif tel que l'entend la TAL. Ensuite, les échelles normatives que cet enchaînement fait intervenir seront mises en évidence de manière à déterminer quels topoï sont effectivement actualisés par l'énoncé en question.

# **Chapitre III :**

## **« Discours religieux »**

## **Introduction**

L'analyse du sens commun selon la pragmatique topique pose la question de la constitution du corpus linguistique qui devrait nécessairement se rattacher à une institution de sens. (G.E, 2009, p. 137). C'est à dire que la détermination du domaine de savoir constitue le rudiment du recueil de données étant donné que chaque institution sémiotise son propre sens commun. Cette perspective offre la possibilité de confronter les différentes doxas (soit les topiques du sens communs dans leurs formes la plus naturalisées) des différentes communautés de sens relative à un seul domaine de savoir. A partir de là il sera question d'orienter le découpage selon une perspective synchronique où la découpe peut se faire selon le type de variation ou le moment d'instanciation du sens commun (G.E, 2009, p. 137). Soit : le canon ; la doxa ; la vulgate. Et ce à condition de rendre compte de l'organisation des topiques afférentes à chaque moment d'instanciation du sens commun. Cela n'empêche pas que les trois types peuvent coexister dans le même champ discursif. Partant, il sera question de déterminer à quel type de variation appartient le sermon.

## **1 Présentation de notre corpus**

Notre corpus a été élaboré dans la perspective de répondre à la question du sens commun inscrit dans le discours religieux. Nous nous sommes tournés vers le sermon du vendredi qui nous offre la possibilité de vérifier nos hypothèses au sein de la communauté ou des communautés de sens liée(s) à la religion musulmane. Cependant, la principale difficulté a été de trouver une source francophone, de ce fait, nous nous sommes tournés vers les mosquées établies dans les régions francophones d'Europe. La seconde difficulté rencontrée a été d'être confrontés aux enregistrements et à la question de la transcription, de ce fait nous avons choisi de tirer notre corpus d'une mosquée dont le site web fournirait une trace écrite des sermons. La mosquée « Tawhid », établie en France, répond à nos critères. Nous avons sélectionné six textes parmi lesquels, nous identifierons les énoncés qui comportent un enchaînement argumentatif reposant sur des topoi. Ceci dit, il est plus que primordial de s'interroger sur la notion même du discours religieux, et comme nous l'avons précédemment mentionné, on se demandera essentiellement à quel type de variation le sermon peut-il appartenir.

### **1.1 Discours religieux**

#### **1.1.1 Discours et texte**

Le discours peut se définir relativement à plusieurs oppositions : à la phrase, à la langue, au texte ; ou dans un cadre pragmatique, selon l'usage que l'on en fait. Toutefois ces conceptualisations se rejoignent toutes à considérer le discours en terme de sa propre production :

« Le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration "en langue" en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours » (Guespin, 1976, p. 10).

Les conditions de production du discours désignent l'ensemble des éléments qui peuvent se rattacher à la situation de communication ainsi que ceux qui sont inscrits dans le contenu du discours. Ceux-là, seront considérés comme appartenant à un « contexte » (Sarfati & Longhi, 2011) indissociable de la production langagière. C'est à dire qu'un texte appréhendé selon les conditions de sa production en fait un discours.

On reconnaît, en pragmatique, la diversité des données relevant des conditions de productions ou ce qui fait d'un discours un discours : les données spatiotemporelles (contexte circonstanciel) ; l'environnement socioculturel assurant sa validité (contexte situationnel) ; la mise en scène du discours (contexte interactionnel) et les éléments communs aux sujets-acteurs (contexte épistémique). Ainsi appréhendé, nous définirons le discours comme une construction, à la fois linguistique et sociale, porteuse d'un savoir partagé assurant sa recevabilité, et par-là même, se rapportant nécessairement à une ou plusieurs institutions de sens.

### **1.1.2 Discours religieux**

Il est de coutume de parler de discours médiatique ; discours philosophique ; discours littéraire ; discours religieux... soit que l'on rapporte des productions discursives à « un genre » permettant leur classement. Ce classement se fait en fonction de « critères » (Charaudeau & Maingueneau, 2002) permettant la reconnaissance des productions discursives.

Mais, la notion de genre suppose une stabilité, une récurrence d'éléments formels qui témoignent de l'appartenance d'un discours à tel ou tel genre. Or, le genre du discours religieux, peu sujet à la recherche, n'offre pas une référence conceptuelle, dans la mesure où on le définit comme tout ce qui tend à mettre en relation le monde de l'expérience (praxis) à Dieu :

« Le discours religieux oriente tout environnement noétique (ratio-conceptuel), thymique (affectif et pulsionnel) et éthique (moral et pratique) fondamentalement en fonction d'une relation explicitement posée avec Dieu ». (Moliné, 2007, p. 69).

Jean Michel Adam, considère le sermon comme faisant parti des discours procéduraux. Ceux-là sont destinés à faire agir ou à faciliter l'accomplissement de l'action en question (Jean-Michel, 2001, p. 14) on leur reconnaît un lexique porté

vers l'action (verbes modaux ; l'usage de l'impératif) ; l'effacement de l'énonciateur ainsi que le recours à l'énumération. Si l'on ajoute à cela qu'un sermon est marqué par la présence du discours canonique et vise à démystifier ce dernier, tout laisse à penser qu'un sermon représente une vulgate.

Cependant, le flottement resurgit lorsque « discours religieux » et « discours idéologique » sont sujet à l'amalgame, et ce dès lors que tous deux ont été opposés au discours scientifique. La distinction entre la doxa (comme région du sens commun) et idéologie permet de repositionner le sermon comme construction imprégnée de contenus doxiques et idéologique et non comme vulgate à part entière.

## **2 Doxa et idéologie**

Nous avons présenté la doxa comme le troisième moment d'instanciation du sens commun. Issue à partir de nombreuse reformulation et reprise spontanées des topiques du canon et de la vulgate. Cependant, la doxa peut-être « planifiée » lorsque celle-ci est produite dans la perspective de produire ou de maintenir une institution : en fait, Sarfati présente deux modes d'engendrement d'une doxa, le premier mode, comme nous l'avons présenté, est un processus très lent et qui échappe à toute planification ; le second au contraire est « planifié » et est délibérément érigée pour servir un dogme et est donc une idéologie (Sarfati, 2011, p. 154).

Il existe donc deux modes d'engendrement d'une doxa relatifs à la visée discursive du discours produit. La second mode « planifié » ressemble fortement à l'idéologie, qui elle aussi se traduit comme une banalisation de la topique canonique (Sarfati, 2011, p. 155). Doxa et idéologie sont, paradoxalement, foncièrement différente mais complémentaire à la fois : le premier mode d'engendrement de la doxa, résultant d'un appauvrissement topique du texte canonique, s'oppose à l'idéologie en tant que processus planifié de banalisation du texte canonique.

Cependant ce contenu idéologique est obtenu à partir d'un résidu doxal. En effet, l'efficacité d'une idéologie nécessite non seulement de reposer sur une doxa mais il faudrait que celle-ci soit reconnue et décrétée comme évidente (Sarfati, 2011, p. 159).

Soit, le processus d'idéologisation est déterminé par la visée discursive faite à partir de la reprise d'un résidu doxal se voulant planifiée et calculée. Ainsi, repositionner l'idéologie sur le continuum de l'institution du sens commun appelle à une conception « inédite » (Garric & Longhi, Julien, 2014, p. 2) de la relation entre discours et idéologie.

## **2.1 Idéologie dans le discours**

Il est aussi d'usage de parler de « discours idéologique » sauf que dans le cadre de la pragmatique topique, et après avoir repositionné le discours dans une problématique du sens commun, de la doxa et de l'idéologie : « il n'y a pas de discours idéologique, mais seulement des usages idéologiques de certains discours. » (Sarfati, 2011, p. 157). De ce fait, le sermon ne peut être considéré comme un discours idéologique. Cependant « l'usage idéologique » reste à déterminer : Sarfati reconnaît à celui-ci une visée stratégique orientée selon des perspectives de la valorisation ou de la dévalorisation (Sarfati, 2011, p. 160). Ceci se traduit par l'idéalisation des idées constitutives de l'institution de sens en question ainsi que par la détractation des idées constitutives appartenant aux institutions de sens reconnues comme adverses ou opposées aux premières. (Sarfati, 2011, p. 160).

Certains passages de ce genre ont attirés notre attention dans le corpus comme : « l'occident cherche à évincer l'islam ». Si ce passage est reconnu comme idéologique, cela signifie qu'il repose nécessairement sur un résidu doxal. Autrement dit, le sermon contient des traces doxiques et par conséquent ne constitue pas une vulgate à part entière, mais bien au contraire, il investit un contenu doxique propre.

## **Conclusion**

Le sermon du vendredi, et en l'occurrence, les textes qui constituent notre corpus ne constituent pas une vulgate à part entière, bien que marqués par le canon. Au contraire, ce sont des constructions faisant appel à la foi au canon, à la vulgate et à la doxa, laquelle peut à son tour donner suite à des contenus idéologiques. Ainsi, ces textes nous offre bel et bien la possibilité de répondre à notre hypothèse, et pour ce faire, nous sélectionnerons les énoncés qui reposent sur un fond doxique et écarterons ceux du canon, et de la vulgate.

# **Partie II**

**« Partie pratique »**

## Introduction

Dans cette partie, nous ferons l'analyse topique de cinq textes qui représentent le sermon du vendredi propre à la mosquée française Halluine. Si nous avons choisi les textes de cette mosquée, c'est parce qu'elle offre une base de données écrites contrairement à d'autres qui ne mettent à notre disposition que des enregistrements audio où la question de la transcription est problématique. Nous nous sommes tournés vers les sermons qui comportaient en eux le plus de matière à analyser.

Nous avons d'abord analysé les textes un par un puis nous avons organisé la matière analysée selon différentes institutions de sens. Dans chaque texte, nous avons isolé les énoncés qui représentaient un enchaînement argumentatif explicite. Par cela, on entend les énoncés où le connecteur argumentatif ainsi que la conclusion sont explicitement posés. Ce qui nous permettrait d'identifier les différentes échelles normatives, et topoi que ces enchaînements font intervenir. Et ce, dans le but d'extraire les topiques qui seront rapportées aux différentes institutions qui les sémiotisent.

L'analyse des énoncés se fera en fonction du type de connecteurs argumentatifs comme cela a été suggéré par la Théorie de l'Argumentation dans la Langue (TAL) : les connecteurs co-orientés comme « donc » qui permettent d'obtenir un schéma tel que P donc R. Les connecteurs anti-orientés comme « mais » qui introduisent un schéma de P mais Non-R. On paraphrasera ainsi chaque énoncé de sorte à obtenir un des deux schémas connus. C'est à dire que lorsque l'énoncé est complexe, nous le simplifierons pour extraire l'argument et la conclusion. lorsque le connecteur n'est pas explicite nous essaierons de dégager la dynamique argumentative.

## 1 Analyse des textes :

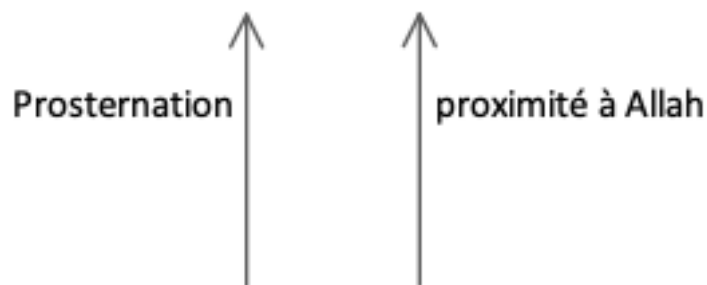
### Texte 1 : « Le rôle important de la mosquée »

#### Énoncé 1 :

« Nous revivifions notre relation avec Allah à travers nos prosternations (soujoud) **car** c'est à ce moment que le serviteur est le plus proche de son créateur ».

Le connecteur « car » inverse la position de l'argument et de la conclusion, ce qui fait de « *c'est à ce moment que le serviteur est le plus proche de son créateur* ». Un argument pour la conclusion « *Nous revivifions notre relation avec Allah à travers nos prosternations (soujoud)* ». Où l'acte de se prosterner est sensé faire admettre le rapprochement d'Allah ».

Pour P donc R on obtient : « on se prosterne » donc « on se rapproche d'Allah ». Cet enchaînement fait correspondre sur deux échelles normatives co-orientées la prosternation et la proximité à Allah :



Ceci nous révèle les topoi sous-jacent à l'énoncé :

/+ on se prosterne ; +on se rapproche d'Allah /

/- on se prosterne- ; on se rapproche d'Allah/

/+on se prosterne ; - on se rapproche d'Allah/

/-on se prosterne ; + on se rapproche d'Allah/

Les échelles étant co-orientées, l'énoncé fait intervenir les topoi concordants :

/+ on se prosterne ; +on se rapproche d'Allah /

/- on se prosterne ; - on se rapproche d'Allah/

Tout cela nous permet de tirer la topique : « l'acte de se prosterner rapproche d'Allah ».

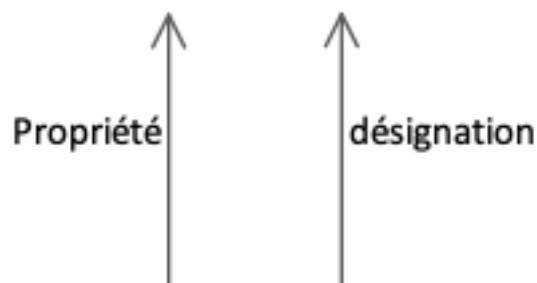
## Enoncé 2

« Nous revivifions notre relation avec Allah à travers nos prosternations (soujoud) car c'est à ce moment que le serviteur est le plus proche de son créateur. **C'est pourquoi** la mosquée a été appelée masjid, qui signifie littéralement « l'endroit où l'on se prosterne ».

Ici le connecteur argumentatif « c'est pourquoi » agit de la même manière que donc, ce qui fait de : « *Nous revivifions notre relation avec Allah à travers nos prosternations (soujoud) car c'est à ce moment que le serviteur est le plus proche de son créateur* » un argument pour la conclusion : « *la mosquée a été appelée masjid, qui signifie littéralement « l'endroit où l'on se prosterne ».*

On remarquera que le premier segment fait lui même objet d'une dynamique argumentative mais seul l'acte de se prosterner est sensé faire admettre la conclusion portant sur l'appellation de la mosquée.

Pour P donc R on obtient : « on se prosterne à la mosquée » c'est pourquoi « son nom est dérivée de cet acte ». Cet enchaînement fait correspondre sur deux échelles normatives la propriété d'un objet avec la désignation de celui-ci



Ceci nous révèle les topoi sous-jacents à l'énoncé :

/+quelque chose possède une propriété ; + il est susceptible d'être nommé d'après cette propriété/

/- quelque chose possède une propriété ; - il est susceptible d'être nommé d'après cette propriété/

/+quelque chose possède une propriété ; - il est susceptible d'être nommé d'après cette propriété/

/-quelque chose possède une propriété ; + il est susceptible d'être nommé d'après cette propriété/.

Les échelles étant co-orientées, l'enchaînement fait intervenir les topoi concordants :

/+quelque chose possède une propriété + il est susceptible d'être nommé d'après cette propriété/

/- quelque chose possède une propriété - il est susceptible d'être nommé d'après cette propriété/

Ceci nous permet de formuler la topique : « on désigne un objet selon ses propriétés ».

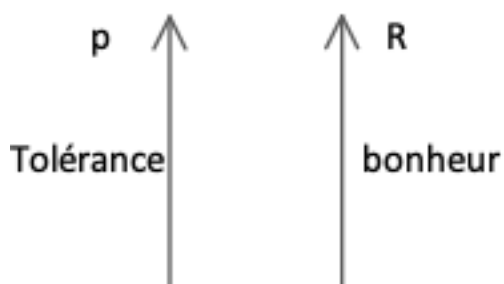
## Texte 2 : « L'islam, religion de tolérance »

### Enoncé 1 :

« Une personne tolérante perçoit l'avenir avec espoir et optimisme et elle perçoit la réalité avec contentement de ce qu'elle aime. **C'est pourquoi** cette personne fait en sorte d'être heureuse et d'apaiser son cœur. Ceci fait parti du summum de la raison humaine, **car** le doué de raison c'est l'homme réaliste qui fait en sorte d'être heureux et d'apaiser son cœur sur une réalité qu'il ne peut repousser. Il est tolérant avec les autres **car** il sait qu'il ne peut soumettre tout le monde sur ce qu'il aime. ».

Dans un premier temps le connecteur « c'est pourquoi » vient relier l'argument « *Une personne tolérante perçoit l'avenir avec espoir et optimisme et elle perçoit la réalité avec contentement de ce qu'elle aime.* » avec la conclusion « *cette personne fait en sorte d'être heureuse et d'apaiser son cœur.* »

Pour P donc R on obtient : « quelqu'un est tolérant » donc « il est heureux » faisant correspondre la tolérance et le bonheur sur deux échelles normatives co-orientées.



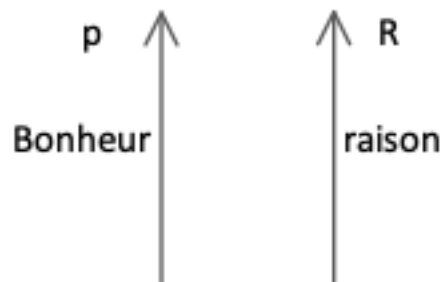
Ceci étant garanti par les topoi concordants que le connecteur « c'est pourquoi » a permis de sélectionner :

/ + on est tolérant ; + on est heureux/

/-on est tolérant ; – on est heureux/

Ensuite, « car » introduit un argument « *le doué de raison c'est l'homme réaliste qui fait en sorte d'être heureux et d'apaiser son cœur sur une réalité qu'il ne peut repousser* » pour la conclusion qui le précède « *Ceci fait parti du summum de la raison humaine* ». Ainsi « le bonheur » est argument pour la conclusion « la raison ».

Pour P donc R on obtient : « quelque cherche le bonheur » donc « il est doué de raison ». Ceci fait correspondre sur deux échelles co-orientées le « bonheur » et la « raison » :



En choisissant le connecteur « car », les topoi qui garantissent le passage de P à R seront co-orienté et prennent la forme de :

/+ on cherche le bonheur ; + on est raisonnable/

/- on cherche le bonheur ; – on est raisonnable/

Ceci nous permet d'extraire la topique : « est raisonnable celui qui cherche son bonheur ».

## **Enoncé 2 :**

« **Afin** de faire revivre la tolérance, au minimum entre les musulmans, et de rejeter la violence, l'islam appelle : Accueillir les gens avec un visage souriant ».

Le connecteur argumentatif « afin de » permet d'introduire une conclusion. De ce fait, « *l'islam appelle : Accueillir les gens avec un visage souriant* » est argument pour la conclusion : « *faire revivre la tolérance, au minimum entre les musulmans, et de rejeter la violence* ».

Pour P donc R on obtient : « quelqu'un est souriant » donc « il est tolérant »



De même, les topoi permettant le passage de P à R seront concordants et prennent la forme de :

/+ on est souriant ; + on est tolérant/

/-on est souriant ; – on est tolérant/

Cela nous permet de formuler la topique posée par l'énoncé comme tel : « est tolérant celui qui est souriant ».

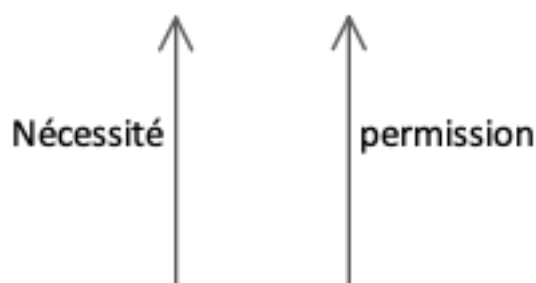
### Texte 3 : « L’islam, religion de facilité »

#### Enoncé 1:

« Allah le très Haut a également légiféré des jugements (ahkams) **selon** la nécessité : il est **donc** permis à celui qui est forcé des choses normalement interdites, telle que la consommation des viandes des bêtes mortes. ».

« Selon » agit comme opérateur et permet de limiter la sélection des différentes conclusion, tout comme « certaines » il limite l’argument « *Allah le très Haut a également légiféré des jugements (ahkams)* » pour la conclusion de « la nécessité » que les deux points ainsi que le connecteur « donc » permettent de spécifier : « *il est donc permis à celui qui est forcé des choses normalement interdites, telle que la consommation des viandes des bêtes mortes.* ».

Pour P donc R, nous dirons : « quelque chose d’interdit est nécessaire » donc « il peut être autorisé ». De ce fait, la nécessité d’un objet (interdit) et mise en relation avec sa licéité sur deux échelles normatives co-orientées :



Ceci nous permet de révéler le champ topique sous-jacent à l’enchaînement :

/+ quelque chose d’interdit est nécessaire ; + il est permis/

/- quelque chose d’interdit est nécessaire ; – il est permis/

/+ quelque chose d’interdit est nécessaire ; - il est permis/

/- quelque chose d’interdit est nécessaire ; + il est permis/

Les échelles étant co-orienté l’enchaînement repose sur des topoi concordants :

/+ quelque chose d'interdit est nécessaire ; + il est permis/

/- quelque chose d'interdit est nécessaire ; – il est permis/

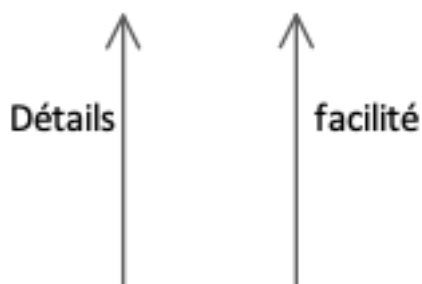
Ainsi la topique posée par l'énoncé sera formulée comme tel : « un interdit nécessaire est permis ».

### **Énoncé 2 :**

« De même qu'il est possible de les {rites} accomplir en peu de temps, de les appliquer et ils {les rites} ne contiennent pas énormément de détails **afin que** celui qui désire s'accrocher au livre d'Allah et à la sunna ne ressente aucune gêne. ».

Le connecteur « afin que » repose sur une relation de cause à effet et permet donc d'introduire une conclusion. De ce fait « *De même qu'il est possible de les accomplir en peu de temps, de les appliquer et ils ne contiennent pas énormément de détails* » est argument pour la conclusion « *celui qui désire s'accrocher au livre d'Allah et à la sunna ne ressente aucune gêne.* ».

Ainsi pour P donc R nous avons d'abord : « les rites (de l'islam) s'accomplissent en peu de temps » donc « l'islam est facilité », puis « les rites de l'islam comporte peu de détails » donc « l'islam est facilité ».



Donc dans un premier temps l'enchaînement fait correspondre sur deux échelles normatives le nombre de détails d'un objet et sa qualité facile ainsi le champ topique sous-jacent à l'énoncé est :

/+quelque chose comporte de détail ; + il est facile/

/ - quelque chose comporte de détail ; – il est facile/

/+quelque chose comporte de détail ; - il est facile/

/ - quelque chose comporte de détail ; + il est facile/

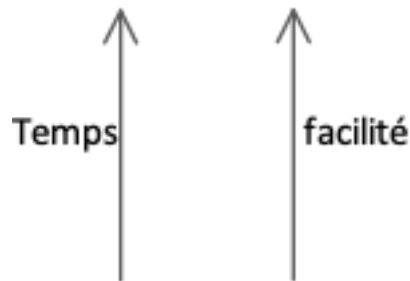
Par l'emploi de « peu » les échelles s'inversent et deviennent anti-orientées, l'énoncé fait donc appel aux topoi discordants :

/+quelque chose comporte de détail ; - il est facile/

/ - quelque chose comporte de détail ; + il est facile/

La topique sera donc formulée comme tel : « est facile ce qui comporte peu de détails »

Puis l'énoncé fait correspondre sur deux échelles normatives la durée d'un objet et sa qualité facile :



Ainsi le champ topique sous-jacent à l'énoncé est :

/+quelque chose prend de temps ; + il est facile/

/ - quelque chose prend de temps ; – il est facile/

/+quelque chose prend de temps ; - il est facile/

/ - quelque chose prend de temps ; + il est facile/

Les échelles étant anti-orientées, l'énoncé fait appel aux topoi concordants :

/+quelque chose prend de temps ; - il est facile/

/ - quelque chose prend de temps ; + il est facile/

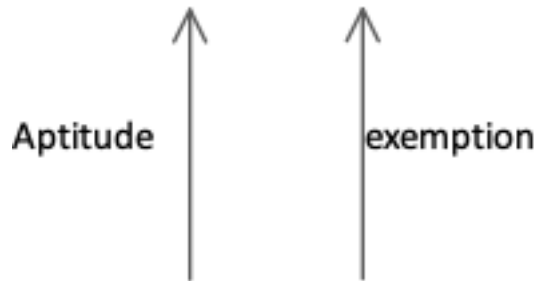
La topique sera donc formulée comme tel « est facile ce qui prend peu de temps ».

### **Énoncé 3 :**

« Il en va de même pour celui qui ne peut accomplir une obligation et en est **donc** exempté. ».

Le connecteur « donc » permet l'enchaînement argumentatif dans cet énoncé, il présente ainsi « *celui qui (ne) peut accomplir une obligation* » comme argument pour la conclusion « *il en est exempté* ».

L'argument étant à la voix négative, nous aurons pour Non P donc R : « quelqu'un ne peut accomplir une obligation » donc « il en est exempté ». Cet énoncé fait ainsi correspondre sur deux échelles normatives anti-orientées « l'aptitude » et « l'exemption » :



Ceci nous révèle le champ topique sous-jacent à l'énoncé :

/ + on est apte à accomplir quelque chose ; + on est exempté/

/- on est apte à accomplir quelque chose ; - on est exempté/

/ + on est apte à accomplir quelque chose ; - on est exempté/

/- on est apte à accomplir quelque chose ; + on est exempté/

Les échelles étant anti-orientées, l'enchaînement repose sur les topoi discordants :

/ + on est apte à accomplir quelque chose ; - on est exempté/

/- on est apte à accomplir quelque chose ; + on est exempté/

La topique de l'énoncé sera donc formulée comme tel « est exempté celui qui est inapte ».

#### **Énoncé 4 :**

« La facilité dans l'islam ne veut pas dire que tu dois délaissier les obligations et accomplir les interdits **car** celui qui agit ainsi mérite la punition dans cette vie et l'au delà, c'est d'ailleurs pour cela que des peines légales ont été instaurées. ».

Nous reformulons cet énoncé comme tel : « *Celui qui délaisse les obligations et accomplit les interdits est puni donc l'islam n'est pas délaissier les obligations ni accomplir les interdits* » Dans un premier temps nous aurons pour P donc R : « quelqu'un délaissier les obligations » donc « il (n') est (pas) dans l'islam ». L'islam étant nié par le délaissier des obligations, cet enchainement place sur deux échelles normatives anti-orientées le délaissier des obligation et l'islam:



Ceci nous révèle le champ topique sous-jacent à l'enchainement argumentatif :

/+ on délaissier ses obligations ; + on est dans l'Islam/

/- on délaissier ses obligations ; - on est dans l'Islam/

/+ on délaissier ses obligations ; - on est dans l'Islam/

/-on délaissier ses obligations ; + on est dans l'Islam./

Les échelles étant anti-orientées, l'enchainement fait intervenir les topoi concordants :

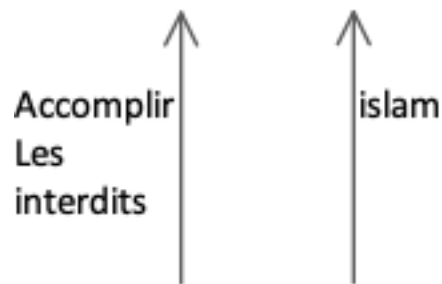
/+ on délaissier ses obligations ; - on est dans l'Islam/

/-on délaissier ses obligations ; + on est dans l'Islam./

La première topique sera donc formulée comme tel : « l'islam n'est pas délaissé les obligations ».

Puis, dans la seconde partie de l'énoncé nous obtenons P donc R : « quelqu'un accomplit les interdits » donc « il (n') est (pas) dans l'islam ».

L'islam étant nié par l'acte d'accomplir les interdits, l'énoncé les fait correspondre sur deux échelles anti-orientées :



Ceci nous révèle le champ topique sous-jacent à l'énoncé :

/+ on accomplit les interdits ; + on est dans l'Islam./

/- on accomplit les interdits ; - on est dans l'Islam/

/+ on accomplit les interdits ; - on est dans l'Islam/

/- on accomplit les interdits ; + on est dans l'Islam/

Les échelles étant anti-orientées, l'énoncé fait appel aux topoi discordants :

/+ on accomplit les interdits ; - on est dans l'Islam/

/- on accomplit les interdits ; + on est dans l'Islam/

La seconde topique posée par l'énoncé sera donc formulée comme tel : « l'islam n'est pas accomplir les interdits »

## Texte 4 : l'importance des rites de l'islam

### Énoncé 1 :

« La religion restera chez les gens **tant qu'**ils continueront d'appliquer ses rites et elle disparaîtra **lorsque** les rites disparaîtront ou seront remplacés par d'autres. ».

Le connecteur « tant que » pose une condition, ceci fait du passage « *ils continueront d'appliquer ses rites* » la condition pour que « *La religion restera chez les gens* » soit possible. De ce fait le connecteur « tant que » inverse le schéma *P donc R* en en faisant *R tant que P*.

Ainsi, on pourrait paraphraser cet énoncé de cette manière : « l'islam demeurera » tant que « on appliquera les rites », l'argument et la conclusion ayant été inversée par le connecteur « tant que » nous dirons pour *P donc R* : « on applique les rites » donc « la religion demeurera ». Ainsi l'énoncé place sur deux échelles normatives co-orientées « l'application des rites » et « la durée d'une religion » comme tel :



Ces échelles nous révèlent le champ topique sous-jacent à l'énoncé :

/+on applique les rites ; + durera la religion/

/- on applique les rites ; - durera la religion/

/+on applique les rites ; - durera la religion/

/- on applique les rites ; + durera la religion/

Les échelles étant co-orientées l'énoncé fait donc intervenir les topoi concordants :

/+on applique les rites ; + durera la religion/

/- on applique les rites ; – durera la religion/

Le connecteur « lorsque » ne pose pas une condition mais repose sur une temporalité qui explicite le rapport de cause à effet : « *elle disparaîtra* » est présenté comme la cause de « *les rites disparaîtront ou seront remplacés par d'autres.* ». Le connecteur « lorsque » introduit donc un argument qui est « la non-application des rites » pour la conclusion « la disparition de la religion ». Ce qui ne fait que renforcer le premier passage de l'énoncé.

Pour P donc R, nous dirons : « on (n') applique (pas) les rites » donc « la religion (ne) demeurera (pas) ». Ce qui repose que la même échelle normative précédemment établie :



Les échelles étant co-orientées l'énoncé fait donc intervenir les topoi concordants :

/+on applique les rites ; + durera la religion/

/- on applique les rites ; – durera la religion/

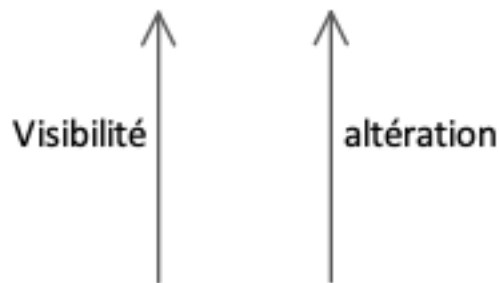
Ce champ topique nous permet de formuler la topique posée par l'énoncé comme tel : « pratiquer les rites maintient la religion ».

### **Enoncé 2 :**

« Ce qui est étonnant, c'est qu'il y a dans les autres piliers de l'Islam des rites apparents **tellement** importants **qu'ils** ne peuvent être altérés ou modifiés. ».

Le connecteur « tellement... que » établit lui aussi une relation de cause à effet dans cet énoncé : « les rites apparents sont importants » cherche à faire admettre la (non) altération ou la (non) modification de ceux-là. Ce qui fait de « *il y a dans les autres piliers de l'Islam des rites apparents importants* » un argument pour la conclusion « *ils ne peuvent être altérés ou modifiés.* ».

La négation de la conclusion nous révèle que nous sommes en présence d'un schéma de P donc Non R telle que : « les rites sont apparents » donc « ils (ne) seront (pas) altérés ». Cet énoncé fait correspondre la visibilité d'un objet et son altération sur deux échelles normatives anti-orientées :



Cela nous révèle le champ topique sous-jacent à l'énoncé que nous formulerons comme ceci :

/+ quelque chose est visible ; + il est susceptible d'être altéré/

/- quelque chose est visible ; - il est susceptible d'être altéré/

/+ quelque chose est visible ; - il est susceptible d'être altéré/

/- quelque chose est visible ; + il est susceptible d'être altéré/

Étant donné que l'enchaînement repose sur deux échelles anti-orientées, l'énoncé fait appel à des topoi discordants :

/+ quelque chose est visible ; - il est susceptible d'être altéré/

/- quelque chose est visible ; + il est susceptible d'être altéré/

Ainsi, ce champ topique nous permet de formuler la topique : « ce qui est visible est moins susceptible d'être altéré »

### Enoncé 3 :

« Ce qui montre l'importance de ces rites qui doivent être apparents et visibles c'est que le statut de l'individu ne peut être connu et donné qu'**en fonction de** ces rites. Celui qui les proclame et les montre est considéré comme musulman et Allah seul se charge de juger son for intérieur. ».

Le connecteur « en fonction de » inverse la position de l'argument et de la conclusion, il fait de « *ces rites {qui doivent être apparents et visibles}* » un argument pour la conclusion « *le statut de l'individu ne peut être connu et donné* ». L'opérateur « ne ...que » ainsi que l'emploi du verbe « *devoir* » pose une condition à la reconnaissance de ce statut qui est présenté dans la suite de l'énoncé « *Celui qui les proclame et les montre est considéré comme musulman* ». Ainsi une correspondance est établie entre « la visibilité des rites » et « le statut de musulman ».

Pour P donc R nous obtenons : « on pratique les rites apparents » donc « on est musulmans ». L'énoncé fait donc correspondre sur deux échelles normatives « la pratique des rites » et « l'appartenance à l'islam » :



Ceci nous révèle le champ topique sous-jacent à l'énoncé :

/+on pratique les rites visibles ; + on est reconnu musulman/

/- on pratique les rites visibles ; – on est reconnu musulman/

/+on pratique les rites visibles ; - on est reconnu musulman/

/- on pratique les rites visibles ; + on est reconnu musulman/

Les échelles étant co-orientées, l'énoncé fait intervenir les topoi concordants :

/+on pratique les rites visibles ; + on est reconnu musulman/

/- on pratique les rites visibles ; – on est reconnu musulman/

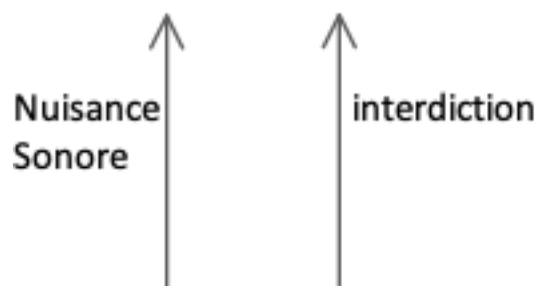
Ce champ topique nous permet de formuler la topique comme tel : « on reconnaît un musulman aux rites apparents qu'il pratique ».

#### **Enoncé 4 :**

« Dans la plupart des pays européens, il est interdit de faire entendre l'appel à la prière et le prétexte avancé c'est la nuisance sonore **alors que** les cloches des églises réveillent ceux qui dorment et se reposent le dimanche et que les musiques assourdissantes se répandent dans les marchés et les places publiques. **Pourtant**, ces pays prétendent faire respecter la liberté de culte sans distinction. ».

Dans le passage : « *Dans la plupart des pays européens il est interdit de faire entendre l'appel à la prière et le prétexte avancé c'est la nuisance sonore* » il y a un enchaînement argumentatif où « la nuisance sonore » est présentée comme argument pour « *Dans la plupart des pays européens il est interdit de faire entendre l'appel à la prière* ».

Soit que pour P donc R on obtient : « l'appel à la prière est une nuisance sonore » donc « il est interdit ». Cela fait correspondre sur deux échelles normatives la nuisance sonore d'un objet et l'interdiction de celui-ci :



Ceci nous révèle le champ topique sous-jacent à l'énoncé :

/+ quelque chose représente une nuisance sonore ; + il est susceptible d'être interdit /

/- quelque chose représente une nuisance sonore ; – il est susceptible d'être interdit/

/+ quelque chose représente une nuisance sonore ; - il est susceptible d'être interdit /

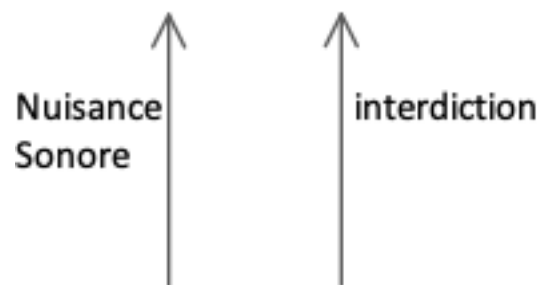
/- quelque chose représente une nuisance sonore ; + il est susceptible d'être interdit/

Cet enchaînement étant basé sur deux échelles normatives co-orientées, il fait appel aux topoi concordants :

/+ quelque chose représente une nuisance sonore ; + il est susceptible d'être interdit /

/- quelque chose représente une nuisance sonore ; – il est susceptible d'être interdit/

Le recours au connecteur « alors que » introduit une conclusion Non R : « les cloches des églises réveillent ceux qui dorment et se reposent le dimanche et que les musiques assourdissantes se répandent dans les marchés et les places publiques. ». On peut reformuler cela comme tel pour P mais Non R : « les cloches des églises représentent une nuisance sonore » mais « elles (ne) sont (pas) interdites ». Ce qui fait correspondre la nuisance sonore d'un objet et son interdiction sur deux échelles normatives anti-orientées :



Et Ainsi, reposant sur deux échelles anti-orientées, cet enchaînement fait intervenir des topoi discordants :

/+ quelque chose représente une nuisance sonore ; - il est susceptible d'être interdit /

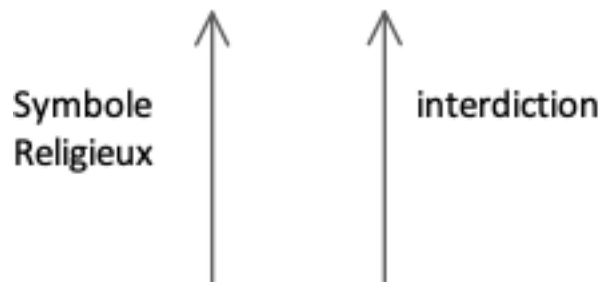
/- quelque chose représente une nuisance sonore ; + il est susceptible d'être interdit/

Ceci nous permet de tirer la première topique : « en occident la nuisance sonore est interdite » Mais, reposant sur l'ensemble des champs topique de cet énoncé, la topique sera : « seuls les rites de l'islam sont interdits ».

### Enoncé 5 :

« Ne parlons pas de la guerre sans répit qui est menée contre le hijab, le voile de la femme musulmane. **Et** ceux qui l'ont interdit l'ont fait en explicitant que c'est un symbole religieux **pour autant** ils ne se sont jamais attaqués aux autres symboles religieux ».

Reposant sur la même topique « seuls les rites musulmans sont interdits » cet enchaînement, grâce au connecteur « et », vient dans un premier temps établir une correspondance entre P : « un symbole religieux » et R : « l'interdiction de celui-ci » que nous placerons sur deux échelles normatives co-orientées :



Cela permet de révéler le champ topique sous-jacent à l'enchaînement argumentatif qui est :

/+ quelque chose représente un symbole religieux ; + il est susceptible d'être interdit/

/- quelque chose représente un symbole religieux ; - il est susceptible d'être interdit/

/+ quelque chose représente un symbole religieux ; - il est susceptible d'être interdit/

/- quelque chose représente un symbole religieux ; + il est susceptible d'être interdit/

Reposant sur deux échelles normatives co-orientées, l'enchaînement fait intervenir des topoi concordants :

/+ quelque chose représente un symbole religieux ; + il est susceptible d'être interdit/

/- quelque chose représente un symbole religieux ; - il est susceptible d'être interdit/

« Pour autant » agissant comme « mais » vient introduire la conclusion Non R : « ils ne se sont jamais attaqués aux autres symboles religieux ». Le trajet des topoi en est par conséquent inversé, c'est à dire que l'énoncé fait intervenir les topoi discordants :

/+ quelque chose représente un symbole religieux ; - il est susceptible d'être interdit/

/- quelque chose représente un symbole religieux ; + il est susceptible d'être interdit/

Ceci nous permet de tirer la topique « seuls les symboles de l'islam sont attaqués ».

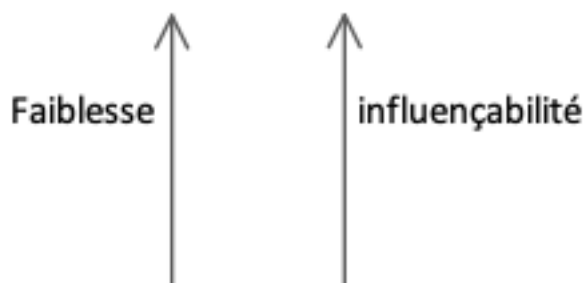
## Texte 5 : « Ne suivez-pas les gens comme des idiots ! »

### Énoncé 1 :

« De manière générale, le faible imite le fort et il en est influencé, tout comme le jeune imite le grand **car** il ressent une faiblesse et un manque, il espère se débarrasser de cette faiblesse et de ce manque en imitant et en ressemblant à l'autre. »

De même dans cet énoncé le connecteur « car » inverse la position de l'argument et de la conclusion, on aura donc : « *il ressent une faiblesse et un manque, il espère se débarrasser de cette faiblesse et de ce manque en imitant et en ressemblant à l'autre* » qui sera un argument pour « *De manière générale, le faible imite le fort et il en est influencé, tout comme le jeune imite le grand* ». Cet énoncé fait donc correspondre « l'influçabilité » et « la faiblesse ».

Nous aurons pour P donc R : « quelqu'un est influçable » donc « il est faible ». Ceci place sur deux échelles normatives l'influçabilité et la faiblesse :



Ceci nous révèle le champ topique sous-jacent à l'énoncé :

/+on est faible ; + on est influçable/

/- on est faible ; - on est influçable/

/+on est faible ; - on est influçable/

/- on est faible ; + on est influçable/

Étant donné que les échelles normatives sont co-orientées, l'énoncé repose sur les topoi concordants :

/+on est faible ; + on est influençable/

/- on est faible ; – on est influençable/

Ce champ topique nous permet de formuler la topique « celui qui est faible est influençable ».

### **Énoncé 2 :**

« Nous le disons avec beaucoup de regrets mais il y a un certain nombre de musulmans qui sont tombés dans ce genre d'imitation, oubliant leur religion, leur communauté, **mais bien plus** encore, leur humanité et leur nature saine (al fitra) et malgré cela, ils pensent bien agir. ».

Dans cet énoncé prenons : « *Nous le disons avec beaucoup de regrets mais il y a un certain nombre de musulmans qui sont tombés dans ce genre d'imitation* » qui souligne que « nombreux musulmans tombent dans l'imitation » le recours au verbe « tomber » est emprunt d'un jugement négatif qui est d'autant plus clair dans la suite de l'énoncé : « *oubliant leur religion, leur communauté, **mais bien plus** encore, leur humanité et leur nature saine (al fitra) et malgré cela, ils pensent bien agir* ». Comme conséquence à l'imitation, il est présenté « l'oubli de la religion et la communauté musulmane » mais aussi « l'identité ».

Ainsi pour P donc R on obtient : « nombreux musulmans imitent autrui » donc « ceux-là s'éloignent de l'islam ».

Cet enchaînement fait correspondre sur deux échelles normatives co-orientées l'imitation d'autrui et l'éloignement de l'islam :



Ceci nous révèle le champ topique sous-jacent à l'enchaînement argumentatif :

/+on imite autrui ; + on s'éloigne de l'islam/

/- on imite autrui ; – on s'éloigne de l'islam/

/+on imite autrui ; - on s'éloigne de l'islam/

/- on imite autrui ; + on s'éloigne de l'islam/

Les échelles étant co-orientées, l'énoncé repose sur les topoi concordants :

/+on imite autrui ; + on s'éloigne de l'islam/

/- on imite autrui ; – on s'éloigne de l'islam/

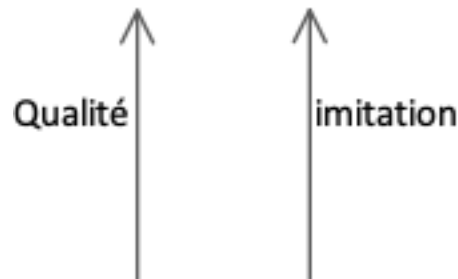
Ici nous ne pouvons faire abstraction du fait qu'ils s'adressent à des musulmans établis en Belgique, dont l'entourage qui les influence (souligné plus haut) est essentiellement occidental. Nous obtenons la topique «l'imitation des non-musulmans éloigne de l'islam».

### **Enoncé 3 :**

« Le musulman stupide qui se soumet à autre que lui, aura certes effacé sa personnalité. Il pense, de manière ignorante, que la perfection se trouve dans l'imitation des occidentaux, dans leurs engouements, dans leur passion, dans leur folie, dans leur décadence,...non dans leurs actions, et dans la perfection et la précision de leurs actes **car** il ne fait aucun doute qu'ils ont des points positifs et des qualités : dans la perfection de leurs actions, dans leurs inventions, dans leurs avancées, dans l'entreprise,...**Voilà dans quoi** il faut les imiter, et non pas dans leurs décadences, leurs passions et folies. Le musulman se doit d'être sensé et d'être indépendant des autres. ».

Cet énoncé tend à imposer une limite à la topique « le musulman ne doit pas imiter les occidentaux » et pour cause, le connecteur « car » permet d'introduire un argument selon lequel « il ne fait aucun doute qu'ils ont des points positifs et des qualités : dans la perfection de leurs actions, dans leurs inventions, dans leurs avancées, dans l'entreprise ». Le connecteur « Voilà dans quoi » vient introduire la conclusion « il faut les imiter dans ces points positifs et qualités».

On obtiendra donc pour P donc R : « les occidentaux ont des points positifs » donc « il est recommandé d'imiter ceux-là ». Cet enchaînement place sur deux échelles normatives co-orientées les qualités d'un objet et l'imitation de celui-ci :



Cela nous révèle le champ topique sous-jacent à l'énoncé :

/+ quelque chose comporte de qualités ; + il faut les imiter/

/- quelque chose comporte de qualités ; – il faut les imiter/

/+ quelque chose comporte de qualités ; – il faut les imiter/

/- quelque chose comporte de qualités ; + il faut les imiter/

Étant donné que les échelles sont co-orientées, l'énoncé fait appel à des topoi concordants :

/+ quelque chose comporte de qualités ; + il faut les imiter/

/- quelque chose comporte de qualités ; – il faut les imiter/

À partir de cela la topique posée par l'énoncé est « il est recommandé d'imiter les qualités d'autrui ».

#### **Énoncé 4 :**

« **Parmi** les formes d'idioties et de stupidités, il y a le fanatisme ou l'attachement passionné à une doctrine ou à une école jurisprudentielle dans les branches de la religion. ».

Le précédent énoncé, par l'emploi « le musulman stupide » qu'il associe à ce qui est défendu par l'islam, tend à faire admettre le « le vrai musulman n'est pas stupide », le fait de commencer par « *parmi les formes d'idioties et de stupidité, il ya le*

*fanatisme* » tend à faire admettre la conclusion implicite : « le vrai musulman n'est pas fanatique ».

On aura donc pour P donc R : « le fanatisme est une forme d'idiotie » donc « le musulman (n)'est (pas) fanatique ». Par le procédé de la négation, l'énoncé place l'islam et le fanatisme sur deux échelles normatives anti-orientées :



Le champ topique sous-jacent à l'énoncé est donc :

- /+on est musulman ; +on est fanatique/
- /- on est musulman ; - on est fanatique/
- /+on est musulman ; – on est fanatique/
- /- on est musulman ; + on est fanatique/

Les échelles normatives étant anti-orientées, l'énoncé repose sur les topoi discordants :

- /+on est musulman ; – on est fanatique/
- /- on est musulman ; + on est fanatique/

De ce fait, la topique posée par l'énoncé est « le musulman n'est pas fanatique ».

### **Enoncé 5 :**

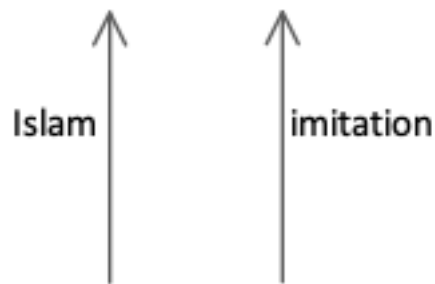
« Parmi les formes d'idiotie et de stupidité : le fait d'imiter les mécréants dans leurs coutumes, dans leurs habitudes, dans leurs fêtes.. ».

De même, ayant précédemment posé la topique « le vrai musulman n'est pas stupide », le fait de commencer par « parmi les formes d'idioties et de stupidité il y'a également le fait d'imiter les mécréants dans leur coutumes dans leurs habitudes, dans

leurs fêtes» tend à faire admettre la conclusion implicite : « le vrai musulman n'imité pas les mécréants».

On aura donc pour P donc Non R : « imiter les mécréants est une forme d'idiotie » donc « le musulman (ne) les imite (pas) ».

Par le procédé de la négation, l'énoncé place l'imitation et l'islam sur deux échelles anti-orientées :



Cependant, le terme « mécréants » permet de spécifier « autrui » que l'on intervertira, ainsi le champ topique sur lequel repose l'énoncé est :

/+ on est musulman ; + on imite les mécréants/

/ - on est musulman ; - on imite les mécréants/

/+ on est musulman ; - on imite les mécréants/

/- on est musulman ; + on imite les mécréants/

Etant des échelles anti-orientées, l'enchaînement repose sur les topoi discordants :

/+ on est musulman ; - on imite les mécréants/

/- on est musulman ; + on imite les mécréants/

Nous aurons pour ce champ topique, la topique : « le musulman n'imité pas les mécréants ».

Par le procédé de l'énumération nous pouvons mettre sous la précédente topique « le musulman ne doit pas imiter les mécréants » une spécification (ou des GN) sous l'adjectif indéfini « certaines ». Nous aurons donc :

/+on est musulman ; - on imite les mécréants dans leurs coutumes/

/- on est musulman ; + on imite les mécréants dans leurs coutumes/

Pour cela nous aurons la topique : « le musulman n'imité pas les coutumes des mécréants »

/+on est musulman ; – on imite les mécréants dans leurs habitudes/

/-on est musulman ; + on imite les mécréants dans leurs habitudes/

Pour celui-ci nous aurons la topique : « le musulman n'imité pas les habitudes des mécréants »

/+on est musulman ; – on imite les mécréants dans leurs fêtes/

/-on est musulman ; + on imite les mécréants dans leurs fêtes/

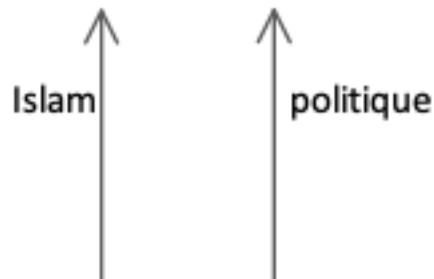
Pour celui-là nous aurons la topique « le musulman n'imité pas les fêtes des mécréants »

### **Enoncé 6:**

« **Parmi** les formes d'idiotie et de stupidité : le suivi politique tel que ce que demande beaucoup de gens aujourd'hui au monde musulman : ils veulent que le gouvernement ressemble à ce qui existe en occident, avec l'éloignement de la religion du pays **afin de** la faire disparaître. ».

De même, ayant précédemment posé la topique « *le vrai musulman n'est pas stupide* », le fait de commencer par « *parmi les formes d'idioties et de stupidité : le suivi politique* ». Ce suivi politique est présenté dans l'énoncé comme étant le désir de séparer la religion de la politique comme il vient dans l'énoncé lui même : « *avec l'éloignement de la religion du pays afin de la faire disparaître.* ». Ainsi, nous obtenons la conclusion implicite : « *le vrai musulman n'éloigne pas la religion de la politique* ».

On aura donc pour P donc R : « le suivi politique est une formes est une forme d'idiotie » donc « le musulman (ne) les sépare (pas)» . Ce qui place sur deux échelles normatives anti-orientées, l'islam et le suivi politique :



« le suivi politique » étant rapproché à la séparation de la religion et la politique nous formulerons le champs topique comme :

/ + on est musulman ; + on cherche à séparer la religion de la politique/

/ - on est musulman ; - on cherche à séparer la religion de la politique/

/ + on est musulman ; - on cherche à séparer la religion de la politique/

/ - on est musulman ; + on cherche à séparer la religion de la politique/

Etant donné que l'enchaînement repose sur des échelles anti-orientées, l'énoncé fait appel aux topoi discordants :

/ + on est musulman ; - on cherche à séparer la religion de la politique/

/ - on est musulman ; + on cherche à séparer la religion de la politique/

Cela nous permet de tirer la topique : « le musulman ne cherche pas à séparer la religion de la politique ».

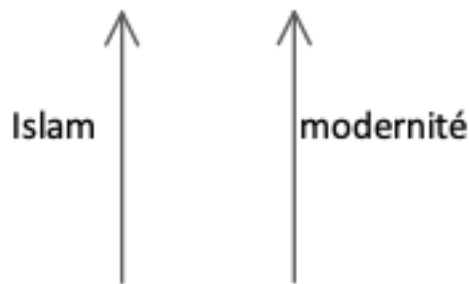
### **Enoncé 7 :**

« Et enfin, parmi les formes de stupidité et d'idiotie: adopter les idées modernes et actuelles, et cela fait partie des tentations de cette époque ».

De même, ayant précédemment posé la topique « le vrai musulman n'est pas stupide », le fait de commencer par « *parmi les formes d'idioties et de stupidité il y a*

*également : adopter les idées modernes et actuelles» tend à faire admettre la conclusion implicite : « le vrai musulman n'adopte pas les idées modernes».*

On aura donc pour P donc Non R : « adopter les idées modernes est une forme d'idiotie » donc « le musulman (ne) les adopte (pas) ». Ceci place sur deux échelles anti-orientées l'islam et la modernité :



Ceci nous permet de formuler le champ topique sous-jacent à l'énoncé comme tel :

/+ on est musulman ; + on adopte les idées modernes/

/- on est musulman ; - on adopte les idées modernes/

/+ on est musulman ; – on adopte les idées modernes/

/- on est musulman ; + on adopte les idées modernes/

Etant donné qu'il repose sur des échelles anti-orientées, l'énoncé fait intervenir des topoi discordants :

/+ on est musulman ; – on adopte les idées modernes/

/- on est musulman ; + on adopte les idées modernes/

Ainsi la topique posée par cet énoncé sera : « les musulmans n'adoptent pas les idées modernes ».

## **2 Résultats de l'analyse**

Une fois les topiques extraites, celles-ci doivent être classées de manière à nous permettre de vérifier notre hypothèse de départ. Pour ce faire, nous rapporterons chaque topique à l'institution de sens à laquelle elle appartient. La principale question que l'on se posera dans cette étape est « cette topique appartient-elle à une institution non-religieuse ? ».

Le sermon du vendredi présente un avantage par le fait qu'il est marqué par les textes canoniques. Bien que ces topiques ne soient pas issues des énoncés où le canon est omniprésent, leur appartenance à l'institution religieuse est apparente. Nous les classerons dans les topiques génériques reconnues comme religieuses

### **2.1 Topiques religieuses:**

On définit l'institution religieuse comme tout ce qui se rapporte au divin (F Rognon, 2019, p.5). Ceci se traduit par l'ensemble des croyances, rituels et attitudes engendrées par la sacralisation d'une entité divine (F Rognon, 2019, p.7) et qui sont souvent basés sur les oppositions : bien/mal ; profane/sacré ; pur/impur (F Rognon, 2019, p.7). Ainsi nous classerons les topiques reconnues comme religieuses en fonction de cela :

#### **Récompense/châtiment**

« Délaisser les obligations est châtié »

« Est exempté d'une obligation celui qui est inapte à l'accomplir »

« Il est permis de commettre un interdit lorsqu'il y'a nécessité »

#### **Commandements et proscriptions**

« Il est recommandé d'isoler les hommes des femmes »

« Il est recommandé d'imiter les qualité d'autrui »

« Le musulman n'imité pas les coutumes des mécréants »

« Le musulman ne cherche pas à séparer la religion de la politique »

- « Le musulman n'adopte pas les idées moderne »
- « Le musulman n'imite pas les fêtes des mécréants »

### **Attitude du pieux**

- « On reconnaît un musulman aux rites apparents qu'il pratique »
- « Le musulman n'est pas fanatique »
- « Le musulman est tolérant »
- « L'imitation des non-musulmans éloigne de l'islam»
- « L'acte de se prosterner rapproche d'Allah »
- « Pratiquer les rites maintient la religion »
- « Respecter les rites fait parti de la piété »

## **2.2 Topiques non-Religieuses :**

### **Politique :**

Par son étymologie grecque « polis » signifie « cité », (R Lefebvre, 2017, p.14) L'institution politique se rapporte donc à tout ce qui concerne « la cité » et plus précisément la citoyenneté (R Lefebvre, 2017, p.14). La politique regroupe l'ensemble des actions et décisions entreprises dans le but de résoudre un problème ou de satisfaire une majorité des citoyens (R Lefebvre, 2017, p.15). Ainsi nous avons reconnu les topiques suivantes comme appartenant à l'institution politique :

**Constitution** : celles-ci sont relatives à la constitution de la communauté musulmane francophone établie en occident et principalement en France et Belgique

- « En occident la nuisance sonore est interdite »
- « En occident, seuls les rites de l'islam sont interdits »
- « En occident, seuls les symboles de l'islam sont attaqués »

**Nomenclature:**

« On désigne un objet selon ses propriétés »

**Philosophie :**

On reconnaît à la philosophie le questionnement sur les « idées » par opposition aux phénomènes et objets concrets (F Galichet, 2003, p.1). le bonheur ou la quête du bonheur fait l'objet de la réflexion philosophique. Ajoutons à cela que la raison découle tout autant de la philosophie. Nous avons pu identifier une topique qui se rapporte à l'institution philosophique :

« Est raisonnable celui qui cherche le bonheur »

**Psychologique :**

La psychologie est la discipline qui étudie l'ensemble des manières d'agir caractéristiques d'un individu, groupe d'individus ou animaux (E Demont, 2009, p.9). Ainsi nous attribuons cette topique à l'institution psychologique :

« Celui qui est faible est influençable »

**Universelles**

Nous identifions celles-ci comme universelles en se référant à la réflexion de Moore qui entendait par-là des principes généraux qui traversent toutes les époques et les ethnies. Ce qui les rend donc « inclassables » d'une certaine manière dans la mesure où leur référence à une institution quelconque demeure confuse

« Est facile ce qui comporte peu de détails »

« Est facile ce qui prend peu de temps »

« Ce qui est visible est moins susceptible d'être altéré »

### 3 Interprétation des résultats

L'analyse des énoncés montre que les topiques sollicitées dans les sermons ne sont pas exclusivement religieuses. Il y a effectivement dominances des topiques relatives à l'institution religieuse, toutefois, nous avons pu remonter à d'autres domaines de savoir (politique, philosophie...etc.).

La présence de topiques autres que religieuses peut s'expliquer, par la formation sociale où apparaissent les textes : dans une formation sociale tous les sens commun de toutes les différentes institutions de sens sont en circulation. Ainsi considéré, ces SC coexistent forcément dans cet espace. Ensuite, on considère que les énoncés que nous avons isolés témoignent du SC au troisième moment de son instantiation, c'est à dire qu'ils appartiennent à la doxa. Ceci fait que les topiques instanciées sont destituées et n'appartiennent plus à une quelconque institution mais elles ne lui font que référence. Mais surtout, puisque celles-ci ne font que témoigner du sens commun d'une formation sociale donnée, elles y coexistent et s'y mêlent. Il apparaîtra donc naturellement un SC relatif à l'institution politique dans un discours proclamé religieux mais avec une dominance des topiques religieuses.

Par ailleurs, on ne peut faire abstraction de la présence du canon dans ces textes qui ne font pas pour autant du sermon du vendredi une vulgate à part entière. Nous pourrions voir en cela la volonté des sermons, dont le caractère didactique est indéniable, à maintenir les topiques du canon, en puisant dans le répertoire connu par tous ceux qui appartiennent à la formation sociale en question.

Mais les résultats de cette recherche ne peuvent être représentatifs de l'ensemble de la communauté de sens musulmane, et pour cause, comme nous l'avons mentionné, la sélection des énoncés s'est limitée à ceux qui comportaient en eux un enchaînement argumentatif clair. En abandonnant une majorité des énoncés où le comportement des connecteurs argumentatifs nous est inconnu ainsi que ceux où la conclusion n'est pas explicite ne nous permettra pas de préciser le degré du recours aux topiques non-religieuses. Finalement cela nous permet juste d'affirmer notre hypothèse de départ dans la mesure où la présence de ces topiques a été identifiée dans chacun des textes analysés.



# **Conclusion**

## Conclusion générale

Dans le présent travail, nous nous sommes intéressés au sens commun constitutif du discours religieux et particulièrement à sa dimension pragmatique. Nous avons considéré celui-ci comme l'ensemble des normes sous-jacentes à la production comme à l'interprétation de toute énonciation. Sachant que dans toute communauté circule un sens commun qui définit ses frontières, nous nous sommes demandé si les textes religieux se limitaient au sens commun sémiotisé par l'institution de sens religieuse. Nous avons travaillé sur les sermons du vendredi avec pour hypothèse de départ que ceux-là, bien qu'on leur reconnaisse le caractère religieux, pourraient investir d'autres sens communs relatifs à d'autres institutions de sens.

Il a fallu déterminer la matérialité linguistique du sens commun et les topoï se sont avérés être les plus à même de rendre compte de ces soubassements de l'énonciation et du discours. Nous avons donc analysé les énoncés en essayant de faire remonter à la surface les topoï sur lesquels ceux-là reposaient. Suite à l'analyse, nous avons constaté que les énoncés ne reposaient pas exclusivement sur des topiques relatives à l'institution religieuse. En fait, nous avons pu identifier la présence d'un sens commun relatif à l'institution politique comme la topique « En occident, seuls les rites de l'islam sont interdits » ; « En occident, seuls les symboles de l'islam sont attaqués », philosophique comme la topique « Est raisonnable celui qui cherche le bonheur » psychologique comme « Celui qui est faible est influençable » ainsi que d'autres principes généraux que nous avons identifiés comme « universels », à titre d'exemple, la topique « Est facile ce qui comporte peu de détails ».

Il est donc apparu que les textes appartenant à l'institution religieuse peuvent bel et bien emprunter le sens commun d'autres institutions de sens non-religieuses. Seulement, les topiques religieuses restent dominantes et ceci serait dû à l'omniprésence des textes canoniques dans les sermons du vendredi.

# **Références bibliographiques**

- Austin, J-L.,. «Quand Dire, C'est Faire = How to Do ThingswithWords.» 1970.
- Anscombe, Jean-Claude . «La théorie des topoi : Sémantique ou rhétorique.» La Revue (Editions Kimé) 1 (1995): 185-198 p.
- Anscombe, Jean-Claude, et Oswald Ducrot. «L'argumentation dans la langue.» Langages (Argumentation et discours scientifique) 10e année, n° 42 (1976): 5-27 p.
- Amossy, Ruth. «Introduction to the study of doxa.» Duke University Press (porter institute for poetics and semiotics) 23, n° 3 (2002): 369/394 p.
- Amossy Ruth l'argumentation dans le discours. 2ème. Paris: Armand collin, 2006.
- Amossy, Ruth. «Argumentation, situation de discours et théorie des champs : l'exemple de Les hommes de bonne volonté (1919) de Madeleine Clemenceau Jacquemaire.» Revue de sociologie de la littérature, n° 1 (2006).
- Bracops, Martine. introduction à la pragmatique. 2e. Édité par De Boeck éditions. Bruxel es: Champs linguistiques, 2010.
- Cantin, Stéphan. «la perception des sensibles communs au moyen du mouvement d'après Aristote.» Laval théologique et philosophique, 1961: 9-21 p.
- Charaudeau, and Maingueneau. *dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Le Seuil, 2002.
- Chézaud, Patrik. «Senc commun et culture populaire.» Bulletin de la société d'étude anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles, n° 46 (1998): 123-133 p.
- DEMONT, Elisabeth. *La psychologie: histoire, concepts, méthodes, expériences*. Sciences humaines, 2009. 256 p
- Ducrot, Oswald. «Analyse pragmatiques.» Édité par Anne Djiller. Les actes de discours. Communications, 1980. 11-60.
- Ducrot, Oswald. «Opérateurs argumentatifs et visée argumentative.» cahiers de linguistique française, n° 5 (1983): 7-36 p.
- Ducrot, Oswald. «Présupposés et sous-entendus.» Langue française 4 (1969): 30-34 p.

- Ducrot, Oswald. «Argumentation rhétorique et argumentation linguistique.» RHETORIC AND ARGUMENTATION IN THE BEGGINING OF THE XXIst CENTURY, 2009: 143-152 p.
- Descartes, René. Discours de la Méthode. Le Livre de Poche, 2011.
- Galichet, François. "Qu 'est-ce que le philosophe?." *Les activités à visée philosophique en classe. Rennes: CRDP de Bretagne (2003). 6 p.*
- Gueorguieva, Valentina. LA CONNAISSANCE DE L'INDÉTERMINÉ LE SENS COMMUN DANS LA THÉORIE DE L'ACTION. PH,D, FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES, Université Laval Québec, 2004, 329 p.
- Lafrance, Yves. «Les fonctions de la doxa-épistème dans les dialogues de Platon.» Laval théologique et philosophique, 1982: 115-135.
- LEFEBVRE, Rémi. *Leçons d'introduction à la science politique.* Ellipses, 2017. 288 p.
- LONGHI, Julien. objets discursifs et doxa. Paris: L'Harmattant, 2008. 320 p.
- Longhi, J. *Visées discursives et dynamiques du sens commun.* Editions L"Harmattan, 2011.
- Moeschler, Jacques. «La pragmatique après Grice; contexte et pertinence.» L'Information Grammaticale, n° 66 (1995): 25-31 p.
- Moliné, G. "Discours théologique/discours religieux." *Pardès* 42, no. 1 (2007): 67-75 p.
- Nathalie, Garric, and Longhi, Julien. "L'amalgame en discours: négociation métalangagière sur les sens et ses enjeux." pré-publication, 2014, 14 p.
- Pimbé, Daniel. Spinoza. Édité par Perre Hidalgo. Prod. Laurence Hansen-Love. Grenoble: La Gaya Scienza, octobre 2011.
- Plantin, Christian. «Enthymèmes, topoi et typologie.» Dans l'argumentation : histoire, théories et perspectives, de Plantin C, édité par Que sais-je, 36-51. Presses universitaires de France, 2005.
- Rastier, F. "conditions d'une linguistique des normes." Edited by Siouffi G and Steuckart A. *les linguistes et la norme- Aspects normatifs du discours linguistique (Lang)* XVIII, no. 3 (juillet 2008): 3-20, 200.
- Rognon Frédéric. « La religion », Paris, Hatier, 1996. 77 p.

- Sarfati, George-Elia. «De la philosophie et l'anthropologie à la pragmatique : esquisse d'une théorie linguistique du sens commun et de la doxa.» langue et culture, éléments de théorisation didactique. groupe d'Etudes en Psycholinguistique et Didactique, Cognition., 2000. 39-52 p.
- Sarfati, Geroge-Elia. «pragmatique linguistique et normativité : Remarques sur les modalités discursives du sens commun.» langages 170, n° 2 (2008): 92 p.
- Sarfati Geroge-Elia. «Problématique d'une théorie linguistique du sens commun et de la doxa.» version électronique. 2006.
- Sarfati, George Elia. «la sémantique : de l'énonciation au sens commun, élément pour une pragmatique topique.» revu-texto. 12 2004. [http://www.revue-texto.net/Inedits/Sardati\\_Semantique.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Sardati_Semantique.html) (consulté le 01/09, 2018).
- Sarfati, George-Elia. «Note sur "sens commun": essai de caractérisation linguistique et sociodiscursive.» langage et société, 1 2007: 63-80 p.
- Sarfati, Geroge-Elia. « Précis de pragmatique ». Paris: Nathan , 2002. 128 p.
- Sarfati, and Longhi. *dictionnaire de pragmatique*. Paris: armand colin, 2011 p.

# **Annexe**

N°	Titre du sermon	Adresse URL
1	« Le rôle important de la mosquée »	<a href="http://www.mosquee-halluin.fr/index.php/preches-du-vendredi/495-2018-10-05-le-role-important-de-la-mosquee">http://www.mosquee-halluin.fr/index.php/preches-du-vendredi/495-2018-10-05-le-role-important-de-la-mosquee</a>
2	« L’islam, religion de tolérance »	<a href="http://www.mosquee-halluin.fr/index.php/preches-du-vendredi/479-2018-02-23-l-islam-religion-de-tolerance">http://www.mosquee-halluin.fr/index.php/preches-du-vendredi/479-2018-02-23-l-islam-religion-de-tolerance</a>
3	« L’islam, religion de facilité »	<a href="http://www.mosquee-halluin.fr/index.php/preches-du-vendredi/480-2018-02-16-l-islam-religion-de-facilite">http://www.mosquee-halluin.fr/index.php/preches-du-vendredi/480-2018-02-16-l-islam-religion-de-facilite</a>
4	« L’importance des rites de l’islam »	<a href="http://www.mosquee-halluin.fr/index.php/preches-du-vendredi/478-2018-02-09-l-importance-des-rites-de-l-islam">http://www.mosquee-halluin.fr/index.php/preches-du-vendredi/478-2018-02-09-l-importance-des-rites-de-l-islam</a>
5	« Ne suivez pas les gens comme des idiots »	<a href="http://www.mosquee-halluin.fr/index.php/preches-du-vendredi/470-2017-11-10-ne-suivez-pas-les-gens-comme-des-idiots">http://www.mosquee-halluin.fr/index.php/preches-du-vendredi/470-2017-11-10-ne-suivez-pas-les-gens-comme-des-idiots</a>